

NOTE D'INFORMATION

1^{er} trimestre 2010

N° 21



Siège - Avenue Abdoulaye FADIGA BP : 3108 - DAKAR (Sénégal) Tél. : +221 33 839 05 00 Télécopie : +221 33 823 93 35

Télex : BCEAO 21833 SG / 21815 SG / 21530 SG / 21597 SG Site internet : http://www.bceao.int

Directeur de Publication

Sogué DIARISSO Directeur de la Recherche et de la Statistique Email : courriers.drs@bceao.int

Impression:

Imprimerie de la BCEAO BP : 3108 - DAKAR

ISSN 08505772



NOTE D'INFORMATION

1er trimestre 2010

N° 21

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	5
SITUATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'UMOA	7
Situation monétaire de l'UMOA	9
Evolution des prix dans les Etats membres de l'UEMOA et perspectives	30
NFORMATIONS GENERALES	39
Communiqués de presse des Organes de l'UMOA	40
Chronologie des principales mesures de politique monétaire	43
Chronologie économique et politique des Etats de l'Union	48
LISTE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS DE LA BCEAO	55

AVANT-PROPOS

La Note d'Information vise à informer trimestriellement le public sur les décisions des organes de l'Union, la situation monétaire de l'UMOA, les interventions de la BCEAO, l'évolution des prix, les faits marquants de la vie économique et politique des Etats de l'Union, ainsi que sur les textes réglementant l'activité bancaire et financière approuvés au cours de la période.

La Banque Centrale accueillera favorablement toutes les observations et suggestions susceptibles d'améliorer la qualité et la présentation des informations contenues dans la présente publication.

Le Directeur de Publication

4

SITUATION MONETAIRE DE L'UNION AU 31 DECEMBRE 2009

Le présent chapitre analyse la situation monétaire dans l'Union au quatrième trimestre 2009. Elle est structurée autour des quatre parties ci-après:

- Environnement économique et financier de l'Union ;
- Evolution des agrégats monétaires ;
- Marchés financier et monétaire ;
- Mise en œuvre de la politique monétaire.

I - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE FT FINANCIER DE L'UNION

Les Etats membres de l'Union ont évolué, au cours du quatrième trimestre 2009, dans un environnement international marqué par des signes de reprise de l'activité économique mondiale, notamment dans les pays émergents et dans les économies industrialisées.

Cette reprise est, en partie, imputable aux vastes programmes de relance mis en place par les pouvoirs publics pour soutenir la demande et stimuler la production.

Aux Etats-Unis, les signes d'amélioration de la situation économique perceptibles au trimestre précédent se sont confirmés au quatrième trimestre, avec un taux de croissance du PIB de 1,4% en variation trimestrielle contre 0,6% le trimestre précédent. Au Japon, la croissance est ressortie positive pour le troisième trimestre consécutif, avec une variation trimestrielle du PIB de 1,1% contre une stagnation au troisième trimestre 2009. La Zone euro a également enregistré une hausse de l'activité avec un taux de croissance, en rythme trimestriel, de 0,1% plus modeste que celui de 0,3% observé au trimestre précédent.

La croissance économique dans les pays émergents, notamment en Asie, est demeurée relativement soutenue. La Chine a enregistré un taux de croissance de son produit intérieur brut de 10,7% après 8,9% au troisième trimestre 2009. Cette croissance a été stimulée essentiellement par la demande intérieure.

Tenant compte de ces évolutions, le FMI a révisé ses estimations de croissance de l'activité mondiale qui ressortent désormais à -1,1% en 2009 contre des prévisions de -1,4% établies en octobre 2009. Pour l'année 2010, le FMI anticipe une reprise plus soutenue de l'activité de l'ordre de 3,9%, soit 0,8 point de pourcentage de plus que la précédente prévision.

La reprise de l'activité économique mondiale a stimulé la remontée des cours mondiaux sur les marchés des matières premières au cours du trimestre sous revue. Après un repli de 2,4% au trimestre précédent, l'indice mensuel des prix des produits énergétiques, calculé par le FMI, a enregistré une hausse de 10,1% sous l'impulsion de l'augmentation des cours du pétrole brut. Celui des prix des matières premières non énergétiques a, pour sa part, progressé de 8,5%. L'indice des prix des matières premières d'origine agricole et celui des métaux se sont également maintenus sur une tendance haussière avec respectivement 11,5% et 10,9% de croissance.

Reflétant la tendance d'ensemble, les cours des produits de base exportés par les Etats membres de l'Union se sont accrus durant le dernier trimestre de l'année 2009, à l'exception de ceux du café qui ont enregistré un léger repli.

Les cours du cacao se sont raffermis de 15,3% durant la période sous revue. Les cotations du caoutchouc se sont inscrites en hausse de 33,1%, en raison de la vigueur de la demande de l'industrie de l'automobile chinoise. Les cours du coton se sont redressés de 18,3%, en raison notamment de la bonne tenue de la demande de l'industrie textile dans les pays émergents. Les cours de l'huile de palme et de palmiste ont crû de 7,7% et 10,4% respectivement. Les cours de la noix de cajou sont, pour leur part, ressortis quasiment stables.

Les cours de l'once d'or se sont accrus de 14,7% confirmant son statut de valeur refuge, dans un contexte toujours marqué par la faiblesse du dollar et le maintien des taux d'intérêt à des

niveaux historiquement bas. Ceux de l'uranium se sont raffermis de 5,9%.

Les taux d'inflation, quoiqu'en légère hausse d'un trimestre à l'autre, demeurent à des niveaux relativement faibles à l'échelle mondiale. Dans la Zone euro, l'Indice des Prix à la Consommation Harmonisé (IPCH) s'est établi, en glissement annuel, à 0,9% à fin décembre 2009 après une baisse de 0,3% en septembre 2009. Le Japon a enregistré, en glissement annuel, un taux d'inflation de -1,7% à fin décembre 2009 après -2,2% à fin septembre. Aux Etats-Unis, le taux d'inflation, en glissement annuel, s'est situé à 2,7% contre -1,3% à fin septembre 2009.

Dans un contexte caractérisé par une faible inflation et une fragilité de la reprise économique, les principales banques centrales des pays industrialisés ont poursuivi leur politique de soutien à la croissance, en maintenant leurs taux directeurs à des niveaux relativement bas. Ainsi, la Réserve Fédérale américaine (FED) a laissé inchangée, dans la fourchette de 0% à 0,25%, la marge de fluctuation pour son objectif du taux des fonds fédéraux. La Banque Centrale Européenne (BCE) a également maintenu inchangés ses taux directeurs aux niveaux en vigueur depuis mai 2009. Ainsi, le taux de soumission aux opérations principales de refinancement, ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt se sont établis respectivement à 1,00%, 1,75% et 0,25%. Les principales banques centrales ont cependant amorcé un retrait progressif des mesures non conventionnelles, en liaison avec l'atténuation des tensions sur les marchés interbancaires et l'amélioration de la situation du crédit.

Sur le marché des changes, l'euro a enregistré, par rapport au dollar des Etats-Unis, une évolution contrastée au cours du quatrième trimestre, atteignant son niveau le plus élevé des douze derniers mois en début décembre 2009, avant d'amorcer un léger repli pour terminer à 1,4406 à fin décembre, en dessous du taux de 1,4643 enregistré à fin septembre 2009.

Sur les marchés financiers, les principaux indices boursiers ont évolué à la hausse. L'indice Dow Jones Industrial a connu une progression de 7,4% et le Nasdaq s'est accru de 6,9%. Dans la Zone euro, l'indice EuroStoxx 50 a progressé de 3,3%. Au Royaume-Uni et au Japon, les indices

Footsie 100 et Nikkei 225 ont enregistré des hausses respectives de 5,4% et 4,1%.

Au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'activité économique a été modérément orientée à la hausse.

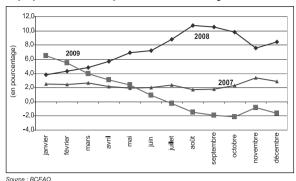
Selon les résultats de l'enquête de conjoncture réalisée par la Banque Centrale, le quatrième trimestre 2009 a été marqué par une hausse de 4,1% de l'activité industrielle dans l'Union, après un repli de 4,5% observé au troisième trimestre 2009. En moyenne sur le trimestre, l'indice de la production industrielle s'est inscrit en légère hausse de 0,8% par rapport à la même période de l'année précédente, dans le sillage de la hausse de 2,8% enregistrée au troisième trimestre 2009. Cette évolution modérée d'une année à l'autre est principalement imputable aux contre-performances enregistrées dans le secteur des industries manufacturières qui ont atténué l'impact de l'accroissement de la production des industries extractives.

L'activité dans le secteur tertiaire s'est ressentie de la baisse des ventes de produits pétroliers, de motocycles neufs, ainsi que des articles de presse et fournitures scolaires. Ainsi, l'indice du chiffre d'affaires dans le commerce de détail s'est replié, en moyenne sur le quatrième trimestre de 2,1%, en glissement annuel, contre une baisse de 4,5% un trimestre plus tôt, en dépit de la bonne tenue du commerce de produits alimentaires.

Les dernières prévisions de croissance réalisées par les services officiels des Etats indiquent un taux de croissance du PIB réel de l'Union pour 2009 de 2,9%, contre des projections initiales de 4,7% et des réalisations de 3,8% en 2008. Pour l'année 2010, le taux de croissance est projeté à 4,1%.

La tendance baissière du niveau général des prix à la consommation observée depuis le mois de juillet 2009 s'est poursuivie. En effet, le taux d'inflation, mesuré par la variation de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), s'est établi, en glissement annuel, à -1,8% à fin décembre 2009, après -1,9% à fin septembre 2009. Cette évolution est imputable d'une part, au repli des prix des céréales locales induit par le niveau satisfaisant des récoltes de la campagne agricole 2009/2010 et, d'autre part, à la baisse des prix des céréales importées, des produits de la pêche et des carburants.

Graphique 1 : Evolution des prix à la consommation en glissement annuel



La disparité des taux d'inflation entre les pays de l'UEMOA s'est légèrement accentuée à fin décembre 2009. En effet, l'écart-type des taux d'inflation en glissement annuel est passé de 2,6 points à fin septembre 2009 à 2,8 points à fin décembre 2009.

Le taux d'inflation en glissement annuel à fin décembre 2009 est ressorti négatif dans tous les pays, à l'exception du Burkina et du Mali où il s'est établi respectivement à 2,4% et 1,7%. Ces deux pays se distinguent par un renchérissement des céréales locales, à fin décembre 2009, dû à une mauvaise campagne agricole. Le taux d'inflation en glissement annuel, à fin décembre 2009, s'est situé à -2,9% au Bénin, -1,6% en Côte d'Ivoire, -6,4% en Guinée-Bissau, -3,1% au Niger, -2,1% au Sénégal et -2,4% au Togo.

Le différentiel d'inflation vis-à-vis des principaux pays partenaires est demeuré favorable à l'Union à fin décembre 2009. En effet, le taux d'inflation en glissement annuel dans la Zone euro s'est établi à 0,9% à fin décembre 2009, ce qui se traduit par un différentiel d'inflation en glissement annuel favorable à l'Union de 2,5 points de pourcentage. L'écart d'inflation favorable à l'Union par rapport aux pays environnants a atteint 17,6 points de pourcentage vis-à-vis du Ghana et 13,6 points à l'égard du Nigeria.

L'exécution des opérations financières des Etats de l'Union porte l'empreinte d'une aggravation du déficit budgétaire dans un contexte marqué par la récession mondiale. Le déficit global, base engagements, hors dons, s'est creusé de 1,6 point de pourcentage du PIB d'une année à l'autre pour ressortir à 6,3% du PIB en 2009. Ces contraintes financières ont été atténuées par le niveau relativement important des dons reçus des partenaires au développement, en soutien

aux programmes économiques exécutés par les pays de l'Union et par la mise à la disposition des Etats par la BCEAO de concours adossés aux allocations de DTS effectuées par le FMI en août 2009.

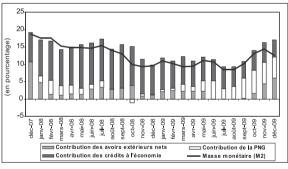
II - EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2009, comparée à celle à fin septembre 2009, est caractérisée par un accroissement de la masse monétaire, induite par l'augmentation des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Les interventions globales de la BCEAO se sont également inscrites en hausse.

2.1 - La masse monétaire

La masse monétaire a crû de 10,2%, pour s'établir à 10.586,5 milliards à fin décembre 2009, après une progression modérée de 1,1% le trimestre précédent. A la même période de l'année précédente, un accroissement de 7,0% avait été enregistré. Cette évolution de la masse monétaire traduit à la fois une hausse de la circulation fiduciaire et des dépôts en banques.

Graphique 2 : Evolution de la masse monétaire en glissement annuel



Source : BCEAO

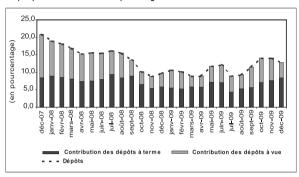
En glissement annuel, la masse monétaire a augmenté de 13,5% à fin décembre, après 10,2% en septembre 2009. La base monétaire a enregistré une croissance de 14,8% contre 12,3% en septembre.

2.1.1 - Les dépôts

Les dépôts se sont consolidés de 6,1% au quatrième trimestre pour s'établir à 7.467,5 milliards à fin décembre 2009. Cette évolution traduit une hausse saisonnière, en comparaison

avec la progression modérée de 1,6% enregistrée le trimestre précédent. A la même période de 2008, les dépôts s'étaient accrus de 3,8%. Les augmentations les plus importantes ont concerné la Côte d'Ivoire (230,5 milliards), le Mali (85,8 milliards) et le Sénégal (80,2 milliards).

Graphique 3 : Evolution des dépôts en glissement annuel



Source : BCEAO

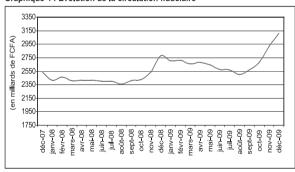
En glissement annuel, le rythme de croissance des dépôts s'est accéléré, se fixant à 14,0% à fin décembre contre 11,5% à fin septembre 2009.

2.1.2 - La circulation fiduciaire

La circulation fiduciaire a enregistré durant le trimestre une hausse de 21,4%, pour s'établir à 3.119,0 milliards à fin décembre 2009. A la même période de l'année 2008, elle avait progressé de 15,3%.

En glissement annuel, la circulation fiduciaire est ressortie en hausse de 12,3% à fin décembre 2009, après la progression de 6,7% observée à fin septembre 2009 et 7,1% à fin juin 2009.

Graphique 4 : Evolution de la circulation fiduciaire



Source : BCEAO.

2.2 - Les contreparties de la masse monétaire

L'accroissement de la liquidité globale durant les trois derniers mois de l'année 2009 est imputable à la consolidation des avoirs extérieurs nets et à la hausse du crédit intérieur, reflétant pour l'essentiel une dégradation de la position nette débitrice des Gouvernements.

2.2.1 - Les avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont accrus de 727,5 milliards pour s'établir à 5.294,2 milliards à fin décembre 2009, après une hausse de 12,5 milliards le trimestre précédent. A la même période de l'année 2008, la position extérieure nette des institutions monétaires avait enregistré une hausse de 207,3 milliards.

Cette évolution résulte du renforcement de 536,4 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale et de celui de 191,1 milliards de la position extérieure nette des banques.

La hausse des avoirs extérieurs nets de la BCEAO est imputable à hauteur de 605,7 milliards aux réserves de change, dont l'impact a été atténué par un accroissement de 69,3 milliards des engagements extérieurs.

Le renforcement des avoirs extérieurs nets résulte essentiellement du solde net positif des transferts exécutés avec l'extérieur via le canal de la BCEAO (+359,7 milliards), de l'appréciation des cours de l'or (+83,0 milliards) et des produits générés par les placements effectués dans le cadre de la gestion des réserves de change.

La consolidation de la position extérieure nette des banques traduit une évolution saisonnière. En effet, cette période de l'année est généralement marquée par un accroissement des dépôts et cautions bancaires auprès des correspondants étrangers.

En glissement annuel, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont accrus de 11,3% à fin décembre 2009 après une hausse de 0,4% à fin septembre 2009.

2.2.2 - Le crédit intérieur

Durant le quatrième trimestre de l'année 2009, l'encours du crédit intérieur s'est accru de 6,5%, après une hausse de 3,3% enregistrée le trimestre précédent. Cette évolution est imputable à la dégradation de la position nette débitrice des Gouvernements vis-à-vis du système bancaire, ainsi qu'à la hausse saisonnière des crédits à l'économie.

2.2.2.1 - Les crédits à l'économie

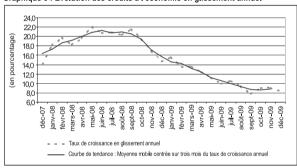
L'encours des crédits à l'économie a augmenté de 4,5% sur le trimestre, pour ressortir à 6.105,2 milliards à fin décembre 2009. L'évolution observée résulte de l'accroissement de 237,2 milliards des crédits ordinaires, consécutivement aux avances de trésorerie et prêts en faveur des entreprises opérant dans les secteurs de l'agroindustrie, des hydrocarbures, des mines et des télécommunications.

Pour leur part, les crédits de campagne ont enregistré un accroissement saisonnier de 28,0 milliards sur le trimestre sous revue. A la même période de l'année 2008, la hausse des concours de cette nature était de 28,4 milliards.

En rythme annuel, le taux de croissance des concours à l'économie s'est établi à 8,5% à fin décembre 2009 après 7,9% à fin septembre 2009.

Le taux net de dégradation du portefeuille des banques de l'Union s'est situé à 8,0% à fin décembre 2009 contre 8,2% à fin septembre 2009.

Graphique 5 : Evolution des crédits à l'économie en glissement annuel



Source : BCEAO.

2.2.2.2 - La position nette des Gouvernements (PNG)

Au cours du quatrième trimestre 2009, la position nette débitrice des Gouvernements vis-à-vis des institutions monétaires s'est dégradée de 172,6 milliards, en liaison avec les concours consentis par les banques aux Etats membres. Ces concours ont atteint sur la période un montant de 219,6 milliards en liaison avec les souscriptions aux émissions de titres publics pour l'apurement des arriérés sur la dette intérieure ainsi qu'aux prêts et avances accordés aux Gouvernements. La dégradation a concerné la Côte d'Ivoire

(+58,6 milliards), le Niger (+41,1 milliards) et le Togo (+33,9 milliards).

D'une année à l'autre, la position nette des Gouvernements s'est détériorée de 564,6 milliards à fin décembre 2009, du fait principalement de la hausse de 316,7 milliards des emprunts auprès des banques, des tirages sur le FMI pour un montant net de 176,9 milliards ainsi que de l'utilisation, par certains Etats, d'une partie des concours de la BCEAO adossés aux allocations de DTS.

2.3 - Les interventions de la Banque Centrale

Les interventions globales de la Banque Centrale ont progressé de 113,6 milliards durant le trimestre, en liaison avec la hausse de 78,9 milliards des refinancements en faveur des banques et établissements financiers et de 34,7 milliards des concours aux Trésors nationaux. Elles se sont ainsi situées à 1.044,5 milliards au 31 décembre 2009, représentant 709,7 milliards au titre des concours aux Trésors et 334,8 milliards au titre des concours aux banques et établissements financiers.

L'accroissement des concours aux Etats découle de la mise à disposition du Togo¹, des concours de la BCEAO adossés aux allocations de DTS, pour un montant de 38,8 milliards. Les concours consolidés se sont, pour leur part, repliés de 4,1 milliards, à la suite des remboursements effectués par le Burkina, le Mali, le Sénégal et le Togo.

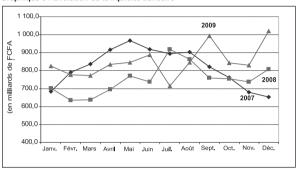
Le cumul des engagements échus et non honorés s'est élevé au 31 décembre 2009 à 103,2 milliards dont 90,5 milliards pour la Côte d'Ivoire, 0,2 milliard pour la Guinée-Bissau et 12,5 milliards pour le Niger.

La hausse de 78,9 milliards des concours aux établissements de crédit au cours du quatrième trimestre est imputable au recours des banques au guichet des adjudications avec une hausse des soumissions de 123,3 milliards. Pour leur part, les refinancements en faveur des établissements de crédit sur les guichets de la pension se sont contractés de 44,4 milliards.

^{1.} La mise à disposition des fonds a été effectuée durant le troisième trimestre de l'année 2009 pour tous les Etats à l'exception du Togo qui a été crédité au cours du quatrième trimestre.

La progression des concours aux établissements de crédit est intervenue dans un contexte marqué par une incidence saisonnière négative des facteurs autonomes de la liquidité sur leur trésorerie. Les retraits importants de billets par la clientèle n'ont pu être compensés par les entrées de ressources extérieures et les opérations de paiement nets des Trésors au profit des banques ou de leur clientèle.

Graphique 6 : Evolution de la liquidité bancaire



Source : BCEAO.

III - MARCHES FINANCIER ET MONETAIRE

Le marché des titres publics est demeuré animé. En effet, le montant cumulé des bons et obligations du Trésor émis durant le trimestre est ressorti à 368,4 milliards. Douze émissions de bons du Trésor d'un montant global de 284,1 milliards ont été enregistrées contre 283,9 milliards durant le trimestre précédent. Ces opérations ont concerné le Bénin (une émission de 20,0 milliards sur douze mois), la Côte d'Ivoire (neuf émissions d'un montant cumulé de 215,0 milliards dont six sur un mois, deux sur six mois et une sur douze mois), le Mali (une émission de 33,0 milliards sur six mois) et le Sénégal (une émission de 16,1 milliards sur douze mois).

Les taux moyens pondérés de ces opérations se sont établis à 6,76% pour le Bénin, 5,98% pour le Mali et 6,86% pour le Sénégal. Pour la Côte d'Ivoire, le taux moyen pondéré des opérations à un mois s'est situé dans une fourchette allant de 6,20% à 6,52% avec une moyenne de 6,40%. Les opérations à six mois se sont soldées par des taux moyens de 6,61% et 7,33% et celle à douze mois par un taux de 6,36%. Les émissions d'obligations ont été effectuées par les Trésors du Bénin, du Niger et du Sénégal pour des montants respectifs de 36,5 milliards à 6,50% sur

sept ans, 16,6 milliards à 6,50% sur sept ans et 31,1 milliards à 6,50% sur cinq ans.

Durant le trimestre, les tombées d'échéances sur le marché des titres publics de l'Union se sont élevées à 211,0 milliards contre 372,2 milliards le trimestre précédent. A fin décembre 2009, les encours des bons et obligations du Trésor sont ressortis respectivement à 459,5 milliards et 774,4 milliards.

L'orientation baissière des indices sur la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières s'est poursuivie durant le quatrième trimestre 2009. En effet, l'indice BRVM₁₀ et l'indice BRVM composite se sont fixés au 31 décembre 2009 respectivement à 143,60 points et 132,05 points contre 147,35 points et 135,29 points au 30 septembre 2009. Le repli des indices est dû à la baisse des cours des titres dans les secteurs de l'agriculture, des finances, de l'industrie et de la distribution.

La capitalisation boursière totale du marché s'est inscrite en hausse de 1,1%, ressortant à 3.331,0 milliards à fin décembre 2009, après la hausse de 6,2% observée le trimestre précédent. Cette évolution est imputable à la hausse de 22,9% de la capitalisation du marché des obligations, qui s'est établie à 523,2 milliards à fin décembre 2009, en raison de l'introduction à la cote de nouvelles lignes. Cette hausse a été atténuée par la baisse de 2,2% de la capitalisation boursière des actions ressortie à 2.807,8 milliards à fin décembre 2009.

Sur le marché interbancaire, les taux moyens sur le compartiment à une semaine, compartiment le plus actif, ont poursuivi leur détente, en ressortant à 3,87% en décembre 2009 contre 4,09% en septembre 2009, en relation avec les actions menées par la Banque Centrale sur les guichets des appels d'offres d'injection de liquidités.

IV - MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONETAIRE

4.1 - Politique des taux d'intérêt

4.1.1 - Taux directeurs de la BCEAO

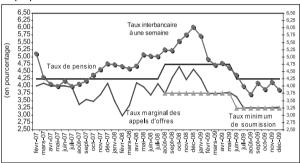
Au cours du quatrième trimestre 2009, la BCEAO a laissé inchangés ses taux directeurs

en liaison avec l'évolution favorable de l'inflation. Le taux de pension et celui de l'escompte sont demeurés à leurs niveaux en vigueur depuis le 16 juin 2009, soit respectivement 4,25% et 6,25%.

4.1.2 - Politique d'open market

La BCEAO a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire, par le canal de ses opérations hebdomadaires et mensuelles, en vue de la satisfaction des besoins en liquidités des banques.

Graphique 7 : Evolution des taux du marché monétaire



Source : BCEAO.

L'ajustement à la hausse, au quatrième trimestre 2009, des montants mis adjudication dans le cadre des opérations d'appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités de la BCEAO, a contribué à la détente poursuite de la des taux interbancaires à une semaine, qui se sont situés à 3.87% en décembre 2009 contre respectivement 4,09% et 4,37% en septembre et juin 2009. Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans une fourchette comprise entre 3,2584% et 3,3149% contre un intervalle de 3,5653% à 3,9923% le trimestre précédent.

Par ailleurs, les adjudications au taux fixe de 3,65% et à montants illimités sur le guichet à un mois ont été régulièrement organisées en vue d'assurer la couverture des besoins de plus longue maturité des banques, dans un contexte marqué par une atténuation des tensions inflationnistes.

4.2 - Réserves obligatoires

Les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques de l'Union n'ont pas été modifiés durant le trimestre sous revue.

L'examen de la mise en œuvre du dispositif des réserves obligatoires sur l'ensemble de la période met en évidence une situation de liquidité excédentaire pour les banques de l'Union. En effet, les réserves effectivement constituées sont ressorties à 910,7 milliards pour la période prenant fin le 15 décembre 2009 pour des réserves requises de 493,8 milliards. Ainsi, les réserves libres se sont établies à 416,9 milliards contre 326,6 milliards pour la période échue le 15 septembre 2009.

CONCLUSION

Nonobstant les signes de redressement de l'activité à l'échelle mondiale, la situation économique dans les Etats membres de l'Union au quatrième trimestre 2009 a été marquée par la persistance de l'atonie de l'activité économique.

Le recul des prix s'est poursuivi, en liaison notamment avec la baisse des prix des céréales dans la plupart des pays, induite par les bonnes récoltes de la campagne agricole 2009/2010, ainsi que ceux des céréales importées et des carburants.

Sur le plan monétaire, la liquidité globale s'est renforcée, en rapport avec l'accroissement des crédits à l'économie et la dégradation de la position nette des Gouvernements, induite par la persistance des tensions de trésorerie aux niveaux des Etats membres. La liquidité bancaire s'est inscrite en hausse, en liaison avec un net accroissement des interventions de la BCEAO.

Au regard de l'orientation favorable de l'inflation, la Banque Centrale a maintenu inchangés ses taux directeurs à leurs niveaux en vigueur depuis le 16 juin 2009.

U.M.O.A.: SITUATION MONETAIRE INTEGREE

1 069,6 148,6 264,6 3 309,6 3 362,8 882,5 5 171,8 122,4 7 174,8 6 105,2 5 956,6 56,0 2,3 7 409,2 736,8 472,2 6 672,4 5 294,2 12 469,0 3 119,0 10 586,5 Déc. 6 737,0 897,0 120,6 55,8 6 933,0 3 112,9 4 635,4 (68,7)5 840,0 48,4 401,4 272,3 6 259,3 3 146,4 697,1 5 719,4 9,909 6 673,7 2 569,4 4 566,7 11 303,7 Sept 2009 5,673 53,8 4 554,2 (47,0) 6 523,6 853,3 5 670,3 163,9 5 506,4 11 077,8 9 498,3 2 574,8 55,8 666,0 425,8 240,2 6 147,9 3 085,7 3 062,2 4 601,2 6 813,9 Juin 157,9 54,9 679,5 442,9 236,6 23,8 5 604,3 5 837,0 2 925,0 4 636,2 4 612,4 6 306,7 702,4 5 446,4 10 942,9 46,4 6516,5 2 912,0 1 666,0 9 276,9 2 659,1 Mars 52,0 480,2 4 757,2 505,0 5 497,4 695,2 215,0 5 751,5 2 913,2 2 838,3 4 671,0 86,2 5 627,1 129,7 10 889,3 9 327,2 2776,4 52,1 6 132,1 6 446,7 1 562,1 Déc. 404,6 101,3 52,9 649,9 425,0 224,9 36,9 5 310,5 10 366,3 56,2 6 203,3 2 805,4 1 646,5 4 549,9 4 513,0 5816,4 5 411,8 8 719,8 2 407,4 5 553,4 2 748,0 Sept. 2008 65,8 5 554,7 397,6 5 157,1 156,0 2 403,3 53,6 642,5 431,8 210,7 5 446,9 2 653,9 4 495,9 33,1 6 089,4 1 537,0 4 561,7 5 001,1 10 116,4 8 579,4 2 793,0 Juin 531,6 4 932,0 44,9 51,6 621,9 452,9 2 606,9 199,0 5 329,0 4 443,8 4 343,7 100,1 5 463,6 176,1 4 755,9 9 907,4 8 487,3 2 409,9 5 980,9 1 420,1 2 722,1 Mars 173,3 146,8 6'09 49,5 609,3 192,9 481,7 416,4 5 251,1 4 492,5 5 386,1 4 904,4 4 757,6 10 051,9 2 540,8 2 739,0 1 540,3 4 665,8 8 511,6 5 860,4 2 512,1 Déc. (41,5)398,0 4 452,9 611,9 388,2 2 312,6 4 302,6 4 344,1 9 153,5 7 718,2 60,4 50,4 223,7 4 838,5 1 435,3 4 850,9 99,7 4 353,2 2 157,0 5 450,4 2 525,9 Sept. 2007 569,6 677,2 32,6 297,5 4 270,5 158,5 53,3 50,0 5 246,8 353,4 216,2 2 219,2 4 346,5 4 313,9 4 568,0 4 112,0 8 914,5 2 140,0 2 458,0 1 424,4 7 490,1 Juin 170,6 183,6 3 987,0 2 164,2 44,5 564,4 540,8 1 495,5 4 365,1 4 210,4 154,7 4 492,0 321,4 8 857,1 7 361,6 47,7 5 105,2 382,1 182,3 2 199,7 2 341,1 Mars Position nette des Gouvernements **AVOIRS EXTERIEURS NETS** Sociétés d'Etat et EPIC Crédits de campagne **AUTRES POSTES NETS** Part. & Ent. privées MASSE MONETAIRE Circulation fiduciaire CREDIT INTERIEUR Crédits à l'économie Crédits ordinaires Dépôts en Banque ACTIF = PASSIF Banque centrale Dépôts en CNE Dépôts en CCP A terme A terme A vue A vue Banques

Source: BCEAO.

U.M.O.A.: SITUATION RESUMEE DES BANQUES

											(en millia	(en milliards de FCFA)
		2007	7(2008	38		•	2009	6	
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept	Déc.
AVOIRS EXTERIEURS NETS	154,7	32,6	\$ /0*	173,3	100,1	65,8	36,9	86,2	23,8	(47,0)	(68,7)	122,4
Avoirs extérieurs bruts	606,2	9,795	557,5	2'209	618,6	614,5	612,0	616,6	592,2	535,3	521,6	0,569
Engagements extérieurs	451,5	535,0	299,0	434,4	518,5	548,7	575,1	530,4	568,4	582,3	590,3	572,6
RESERVES	964,3	1 084,7	994,7	893,3	899,1	931,9	920,0	1 048,0	1 016,8	1 192,7	1 260,4	1 305,9
CREANCES SUR LES ETATS	992,4	1 128,6	1 381,3	1 407,8	1 433,8	1 474,7	1 405,8	1 485,4	1 544,6	1 609,6	1 582,5	1 802,1
CREDITS A ECONOMIE	4 154,0	4 252,6	4 436,7	4 886,9	4 917,9	5 143,4	5 397,5	5 609,7	5 591,5	5 657,0	5 828,0	6 091,5
Crédits à court terme	2 661,2	2 691,2	2 728,5	3 094,9	3 049,0	3 187,3	3 288,3	3 485,0	3 390,0	3 397,8	3 449,8	3 619,5
Crédits de campagne	183,6	158,5	2'66	146,8	176,1	156,0	101,3	129,7	157,9	163,9	120,6	148,6
Crédits ordinaires	2 477,6	2 532,7	2 628,8	2 948,1	2 872,9	3 031,3	3 187,0	3 355,3	3 232,1	3 233,9	3 329,2	3 470,9
Crédits à moyen terme	1 348,2	1 406,2	1 555,3	1 634,8	1 717,8	1 779,8	1 932,2	1 930,3	1 993,8	2 054,0	2 173,4	2 257,3
Crédits à long terme	144,6	155,2	152,9	157,2	151,1	176,3	177,0	194,4	207,7	202,2	204,8	214,7
ACTIF = PASSIF	6 265,4	6 498,5	6 771,2	7 361,3	7 350,9	7 615,8	7 810,2	8 229,3	8 176,7	8 412,3	8 602,2	9 321,9
DEPOTS PART. & ENTREPRISES	4 900,7	5 090,6	5 270,7	5 673,1	5 744,4	5 861,6	5 991,7	6 203,8	6 273,5	6 577,1	6 715,9	7 170,1
Particuliers & entreprises privées	4 534.7	4 670.6	4 833.7	5 244.9	5 322.8	5 441.9	5 549.3	5 745.8	5 832.3	6 143.7	6 255.6	6 664.3
DEPOTS DES ETATS	782,1	882,5	941,3	6,686	9666	1 012,1	1 030,4	1 053,8	1 000,3	958,0	989,1	1 135,1
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	34,2	31,9	35,6	127,7	148,5	198,1	219,5	357,5	310,9	233,4	255,4	318,1
AUTRES POSTES NETS	548,4	493,5	523,6	9'02'9	458,4	544,0	568,6	614,2	592,0	643,8	641,8	9,869

Source: BCEAO.

ANNEXE III

U.M.O.A.: SITUATION RESUMEE DE LA BCEAO

		2007	21			2008	88			2009	60	
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept	Déc. (*)
AVOIRS EXTERIEURS NETS	4 210,4	4 313,9	4 344,1	4 492,5	4 343,7	4 495,9	4 513,0	4 671,0	4 612,4	4 601,2	4 635,4	5 171,8
Avoirs extérieurs bruts	4 526,8	4 646,3	4 690,2	4 795,6	4 640,3	4 881,0	4 859,2	5 053,7	5 015,9	5 188,5	5 620,2	6 222,9
Engagements extérieurs	316,4	332,4	346,1	303,1	296,6	385,1	346,2	382,7	403,5	587,3	984,8	1 054,1
CREANCES SUR LES ETATS	504,5	498,4	514,4	495,8	488,5	523,5	530,4	559,8	555,8	649,7	1 061,5	1 163,2
CREANCES SUR LES BANQUES	35,8	31,9	37,3	127,6	155,2	206,5	226,2	365,0	311,9	232,8	254,6	333,2
CREANCES SUR LES ETABL. FIN.	1,0	1,8	1,0	1,0	1,5	4,1	1,0	1,0	1,0	1,9	1,3	1,6
ACTIF = PASSIF	4 751,7	4 846,0	4 896,8	5 116,9	4 988,9	5 227,3	5 270,6	5 596,8	5 481,1	5 485,6	5 952,8	8,699,8
CIRCULATION FIDUCIAIRE	2 164,2	2 140,0	2 157,0	2 540,8	2 409,9	2 403,3	2 407,4	2 776,4	2 659,1	2 574,8	2 569,4	3 119,0
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	470,0	534,2	621,9	525,9	475,0	662,9	596,9	574,0	487,2	546,3	851,5	806,7
DEPOTS DES BANQUES (y c. encais.)	1 023,8	1 120,3	1 034,1	913,4	899,9	998,0	1 002,4	1 064,3	1 061,5	1 182,9	1 281,4	1 330,2
AUTRES DEPOTS	204,5	156,2	179,7	187,3	236,5	227,8	211,6	242,9	243,0	236,8	217,1	239,1
AUTRES POSTES NETS	889,2	895,3	874,1	949,5	967,6	935,3	1 052,3	939,2	1 030,3	944,8	1 033,4	1 174,8

Source - BCFAO

(*) = données provisoires.

U.M.O.A. : BASE MONETAIRE

		2007	7(2008	86		•	2009	60	
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept	Déc. (*)
BASE MONETAIRE	3 392,5	3 416,5	3 754,6	3 641,5	3 546,3	3 629,1	3 621,4	4 083,6	3 963,6	3 994,5	4 067,9	4 688,3
Circulation Fiduciaire	2 164,2	2 140,0	2 540,8	2 540,8	2 409,9	2 403,3	2 407,4	2 776,4	2 659,1	2 574,8	2 569,4	3 119,0
Réserves des banques	1 023,8	1 120,3	1 034,1	913,4	6,668	0,866	1 002,4	1 064,3	1 061,5	1 182,9	1 281,4	1 330,2
Autres Dépôts	204,5	156,2	179,7	187,3	236,5	227,8	211,6	242,9	243,0	236,8	217,1	239,1
CONTREPARTIES DE LA BASE MONETAIRE	3 392,5	3 416,5	3 754,6	3 641,5	3 546,3	3 629,1	3 621,4	4 083,6	3 963,6	3 994,5	4 067,9	4 688,3
Avoirs Extérieurs Nets	4 210,4	4 313,9	4 344,1	4 492,5	4 343,7	4 495,9	4 513,0	4 670,9	4 612,4	4 601,1	4 635,5	5 171,8
Position Nette du Gouvernement	34,5	(35,8)	(137,5)	(30,1)	13,4	(139,4)	(9,99)	(14,2)	68,7	103,4	210,0	356,5
Concours aux Banques et Etablissements Financiers	36,9	33,7	38,3	128,6	156,6	207,9	227,2	366,0	312,9	234,7	255,9	334,8
Autres Postes Nets	(889,3)	(895,3)	(490,3)	(949,5)	(967,4)	(935,3)	(1 052,2)	(939,1)	(1 030,4)	(944,7)	(1 033,5)	(1 174,8)
MASSE MONETAIRE	7 361,6	7 490,1	7 718,2	8 511,6	8 487,3	8 579,4	8 719,8	9 327,2	9 276,9	9 498,3	9 606,6	10 586,5
Multiplicateur	2,2	2,2	2,1	2,3	2,4	2,4	2,4	2,3	2,3	2,4	2,4	2,3

Source: BCEAO.

U.M.O.A.: POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

Mars Juin Sept. Déc. Mac. 6 20,3 20,4 17,5 18,0 7 782,1 882,5 941,3 989,9 7 15,6 16,1 15,2 16,5 6 1267,7 1432,8 1608,4 1532,3 1 5 308,5 304,5 299,2 291,0 0,0 0,0 6 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 7 5,4 5,3 60,4 49,5 5,3 5,3 5,2 8 44,5 53,3 60,4 60,9 60,	2004	2007	07			2008				2009	60	
TT.6 20,3 20,4 17,5 18,0 20,9 20,4 17,5 18,0 396,1 396,1 36,2 36,2 36,2 36,2 36,2 36,2 36,2 36,2		Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept	Déc. (*)
DESTINATE QUES Q												
DENTRALE QUES AND L133,6 L133,7 L133,			17,5	18,0	21,1	20,1	22,8	17,7	21,8	21,1	18,6	17,9
QUES 786,2 782,1 882,5 941,3 989,9 NEES 113,7 15,6 16,1 15,2 16,5 18,1 1407,8 1407,8 1407,8 1407,8 1407,8 1407,8 1407,8 1407,8 1407,8 1407,8 16,5 144,3 142,2 163,4 165,2 163,4 163,4 163,4 163,6 <th< td=""><td></td><td></td><td>634,4</td><td>6,703</td><td>453,9</td><td>642,8</td><td>574,2</td><td>556,3</td><td>465,4</td><td>525,2</td><td>832,8</td><td>788,8</td></th<>			634,4	6,703	453,9	642,8	574,2	556,3	465,4	525,2	832,8	788,8
NEES 1133,6 1133,7 113			941,3	6,686	9,666	1 012,1	1 030,4	1 053,8	1 000,3	958,0	989,1	1 135,1
1193,6 1267,7 1432,8 1608,4 1532,3 1 2UE CENTRALE 20,0 20			15,2	16,5	12,6	12,3	13,3	16,4	11,8	11,4	10,7	12,1
ANQUE CENTRALE 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0			1 608,4	1 532,3	1 487,2	1 687,3	1 640,7	1 644,2	1 499,3	1 515,7	1 851,2	1 953,9
856.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0			299,2	291,0	287,2	282,7	278,8	274,7	270,8	264,8	675,0	7.607
SES AUX DTS ET CONSOLIDATIONS 16,6 29,7 299,2 289,9 285,8 285,8 285 AUX DTS ET CONSOLIDATIONS 25,4 24,5 5,4 5,3 60,4 60,9 60,0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SES AUX DTS ET CONSOLIDATIONS 16,5 5,4 5,3 6,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0			293,9	285,8	282,0	277,5	273,6	269,6	265,7	259,7	255,7	251,6
SES AUX DTS ET CONSOLIDATIONS 16,5 5,4 5,3 5,3 5,2 NQUES NQUES SPART. ET ENTR. 35,3 44,5 65,3 60,4 60,9 60,9 60,9 60,9 60,9 60,9 60,9 60,9			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
NQUES SPART. ET ENTR. 40,5 44,5 56,0 47,7 50,0 56,4 49,5 56,0 44,3 51,7 49,6 718,9 718,9 718,9 718,9 718,9 718,9 718,9 718,9 718,9 718,0	16,5		5,3	5,2	5,2	5,2	5,2	5,1	5,1	5,1	419,3	458,1
S PART. ET ENTR. 35,3 44,5 63,3 60,4 60,9 60,9 60,9 60,0 60,0 60,0 60,0 60,0			1 381,3	1 407,8	1 433,8	1 474,7	1 405,8	1 485,4	1 544,6	1 609,6	1 582,5	1 802,1
40,5 47,7 50,0 50,4 49,5 550,6 144,3 142,2 163,4 155,2 49,1 51,7 51,7 51,7 49,6 1899,4 1789,1 1730,3 2006,4 2014,0 2			60,4	6'09	44,9	33,1	56,2	52,0	46,4	53,8	48,4	26,0
550,6 144,3 142,2 163,4 155,2 15,4 155,2 183,4 155,2 183,4 1589,4 1589,4 1589,1 1730,3 2 006,4 2 014,0 2			50,4	49,5	51,6	53,6	52,9	52,1	54,9	55,8	55,8	2,3
49,1 51,7 51,7 51,7 49,6 1899,4 1589,1 1730,3 2 006,4 2 014,0 2	`		163,4	155,2	151,7	191,2	202,0	233,1	233,1	335,7	337,1	410,0
1899,4 1589,1 1730,3 2006,4 2014,0 2			51,7	49,6	49,6	49,6	49,6	51,9	51,9	49,3	49,4	43,4
	_		2 006,4	2 014,0	2 018,8	2 084,9	2 045,3	2 149,2	2 201,7	2 369,0	2 748,2	3 023,5
POSITION NETTE 705,8 321,4 297,5 398,0 481,7			398,0	481,7	531,6	397,6	404,6	505,0	702,4	853,3	897,0	1 069,6

Source : BCEAO

U.M.O.A.: INTERVENTIONS GLOBALES DE LA BCEAO

		8	ļ				١					
		70	2007			2008	86 86			2009	60	
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept	Déc. (*)
CONCOLIRS ALIX BANDLIFS & FTS FIN	98	33.7	38.3	128 6	156 7	207 9	2772	366.0	312.9	234.7	255.9	334.8
) ·	· ·		o i	· (2)			2	î i	· ·	o i	2
. MARCHE MONETAIRE	31,4	30,8	35,0	20,0	0,06	100,0	100,0	160,0	235,6	190,3	181,2	304,5
PENSION	5,5	2,9	3,3	9'82	2'99	107,9	127,2	206,0	77,3	44,4	74,7	30,3
. AVANCES S/TITRES D'ETAT	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0'0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
. CONSOLIDATION	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
. AUTRES CONCOURS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0'0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONCOURS AUX TRESORS	308,5	304,4	299,2	291,0	287,2	282,7	278,8	274,7	270,8	264,8	675,0	709,7
. ESCOMPTE OBLIGATIONS CAUTIONNEES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0'0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
. DECOUVERT EN COMPTE COURANT	303,1	299,1	293,9	285,8	282,0	277,5	273,6	269,6	265,7	259,7	255,7	251,6
. ESCOMPTE D'EFFETS PUBLICS (ART.13)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0'0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
. ESCOMPTE D'EFFETS PUBLICS (ART.15)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0'0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
. CONCOURS ADOSSES AUX DTS ET CONSOLIDATIONS	5,4	5,3	5,3	5,2	5,2	5,2	5,2	5,1	5,1	5,1	419,3	458,1
. CCP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
INTERVENTIONS TOTALES	345,4	338,1	337,5	419,6	443,9	490,6	506,0	640,7	583,7	499,5	930,9	1 044,5

Source : BCEAO.

BENIN: SITUATION MONETAIRE INTEGREE

152,9 601,0 341,5 41,6 44,0 637,0 (105,7)13,2 693,5 1 238,0 1 186,0 8,9 835,6 85,6 750,0 374,9 706,7 0,0 375,1 52,0 Çéc. 159,3 (78,0)842,8 749,5 506,2 656,2 1 243,7 336,0 93,3 38,2 393,3 356,2 56,6 665,5 656,2 1 187,1 8,3 0,0 55,1 Sept 2009 656,9 614,0 796,5 51,2 704,6 12,9 1 181,8 1 156,0 349,9 40,7 357,3 25,8 9,6 0,0 138,1 646,1 Juin 134,5) 132,3 496,2 630,7 19,6 611,1 162,0 1116,3 747,4 33,3 49,4 345,0 359,7 9,5 0,0 82,7 364,7 319,7 45,7 Mars 8,9 570,8 120,8 442,3 14,3 1 106,5 361,6 736,0 89,4 39,2 50,2 346,6 299,9 (182,1) 624,4 610,1 1 133,9 0,0 346,7 27,4 Dec 1 019,5 329,5 576,7 189,8 322,5 (228,2) 550,7 546,5 1 089,0 85,3 596,5 289,7 69,5 8,2 306,8 Sept. 721,8 539,0 182,8 290,6 971,8 34,9 591,5 550,3 15,3 535,0 85,2 50,3 260,2 40,6 (259,7)012,4 286,1 9,0 676,7 Juin 259,6 280,8) 540,4 25,8 514,6 885,2 902,6 251,6 81,8 39,6 564,3 310,5 125,2 0,0 646,1 42,2 253,8 (20,4)Mars 656,8 135,5 (587,6) 520,0 20,6 238,9 12,6 617,9 232,1 499,4 888,9 869,4 72,6 35,2 37,4 545,3 303,2 19,5 0,0 242,1 Dec 90,3 460,0 12,5 447,5 795,9 763,0 203,5 12,6 546,9 8,89 29,3 39,5 252,3 225,8 32,9 (258,7)Sept. 458,8 54,7 234,2 (208,2)442,4 29,7 412,7 718,2 206,3 502,4 58,8 22,5 36,3 143,6 233,6 210,0 29,5 747,7 0,0 Juin 36,1 231,2 222,1) 453,3 41,1 412,2 726,9 691,2 204,9 9,2 0,0 477,1 55,7 20,4 35,3 121,4 224,3 35,7 Mars Position nette du Gouvernement **AVOIRS EXTERIEURS NETS** Sociétés d'Etat et EPIC ACTIF = PASSIF **AUTRES POSTES NETS** Crédits de campagne Part. & Ent. privées MASSE MONETAIRE Circulation fiduciaire CREDIT INTERIEUR Crédits à l'économie Crédits ordinaires Dépôts en Banque Banque centrale Dépôts en CNE Dépôts en CCP A terme A terme A vue A vue Banques

Source : BCEAO.

^{(*) =} données provisoires.

BURKINA: SITUATION MONETAIRE INTEGREE

556,8 385,8 589,9 675,8 788,8 116,5 171,0 26,9 648,9 29,8 345,3 (85,9) 1 048,3 672,3 327,0 1 146,7 252,1 5,1 86,7 . €C. 586,5 379,5 249,8 716,9 21,2 307,6 109,2 (93,0) 640,8 1 103,4 1 027,1 4,6 109,3 293,2 38,7 55,8 88,1 76,3 Sept 701,9 593,3 107,8 385,3 356,4 605,8 084,7 001,1 238,8 55,8 594,1 287,3 50,6 29,7 83,6 106,1 (63,1) 78,1 Juin 9,900 368,5 40,6 627,9 018,1 945,8 4,8 363,9 96,8 272,0 222,2 54,9 28,2 564,1 79,4 72,3 Mars 315,6 910,6 213,6 28,8 54,0 603,7 (59,7) 363,4 649,3 973,3 4,8 52,1 340,1 88,1 552,0 257,2 294,8 14,1 59,3 Déc. 582,9 849,9 614,6 97,9 35,8 (49,8) 29,8 602,9 174,2 52,9 277,0 332,7 916,1 8,2 516,7 239,7 33,1 Sept. 53,6 610,6 535,6 528,7 567,2 75,0 508,1 40,9 882,4 829,1 161,1 3,8 25,7 49,3 (79,4) Juin 64,5 575,8 58,4 517,4 867,4 812,8 85,9 507,8 318,9 593,7 243,2 164,1 3,4 32,4 Mars 152,8 546,6 528,5 49,5 557,8 31,3 474,5 355,0 (93,8) 813,2 202,4 3,5 83,3 243,4 862,1 18,1 Déc. 94,6 9,091 394,6 536,2 503,0 852,9 817,9 208,8 555,2 250,9 3,5 39,5 141,6) 33,2 50,4 209,7 55, Sept. 388,8 169,6 84,6 37,6 196,5 50,0 133,9) 783,3 821,1 533,7 ω, 47,0 149,1 522,7 53, Juin 33,6 550,8 46,9 503,9 827,5 107,2) 760,2 189,4 210,2 350,3 4,0 133,0 519,1 45,4 47,7 86,1 222,8 40,7 Mars Position nette du Gouvernement **AVOIRS EXTERIEURS NETS** Sociétés d'Etat et EPIC ACTIF = PASSIF Crédits de campagne **AUTRES POSTES NETS** Part. & Ent. privées MASSE MONETAIRE Circulation fiduciaire Crédits à l'économie CREDIT INTERIEUR Crédits ordinaires Dépôts en Banque Banque centrale Dépôts en CNE Dépôts en CCP A terme A terme A vue A vue

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

		2007	20			2008	80			2009	. 6	
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept	Déc. (*)
AVOIRS EXTERIEURS NETS	1 062,6	1 000,9	965,2	1 036,6	1 006,6	928,4	902,2	1 021,3	1 006,9	893,2	8,669	1 149,1
Banque centrale	905,5	946,0	927,4	994,2	957,5	925,7	903,3	950,3	966,2	883,3	733,0	1 082,5
Banques	157,1	54,9	37,8	42,4	49,1	2,7	-1,1	71,0	40,7	6,6	-33,2	9,99
CREDIT INTERIEUR	1 436,3	1 500,1	1 675,2	1 962,5	1 926,5	1 956,2	1 979,5	2 103,7	2 039,5	2 056,3	2 267,7	2 483,4
Position nette du Gouvernement	290,8	305,9	367,7	430,7	455,1	432,6	424,5	399,6	400,8	442,8	561,8	620,4
Crédits à l'économie	1 145,5	1 194,2	1 307,5	1 531,8	1 471,4	1 523,6	1 555,0	1 704,1	1 638,7	1 613,5	1 705,9	1 863,0
Crédits de campagne	53,9	37,7	32,8	96,6	74,0	60,7	48,4	94,7	76,4	58,5	49,5	99,1
Crédits ordinaires	1 091,6	1 156,5	1 274,7	1 435,2	1 397,4	1 462,9	1 506,6	1 609,4	1 562,3	1 555,0	1 656,4	1 763,9
ACTIF = PASSIF	2 498,9	2 501,0	2 640,4	2 999,1	2 933,1	2 884,6	2 881,7	3 125,0	3 046,4	2 949,5	2 967,5	3 632,5
MASSE MONETAIRE	2 351,4	2 347,4	2 463,3	2 836,5	2 780,4	2 749,5	2 774,8	2 997,5	2 909,6	2 840,4	2 827,5	3 512,8
Circulation fiduciaire	757,6	758,4	770,4	1 043,4	976,4	922,9	878,1	1 078,7	966,3	885,9	888,4	1 343,2
Dépôts en CCP	9,2	7,9	15,5	16,9	7,5	8,1	16,4	17,9	10,8	17,8	13,8	22,1
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en Banque	1 584,6	1 581,1	1 677,4	1 776,2	1 796,5	1818,5	1 880,3	1 900,9	1 902,5	1 936,7	1 925,3	2 147,5
Sociétés d'Etat et EPIC	130,2	126,9	121,4	104,2	102,8	105,0	92,8	0,69	65,5	70,3	72,9	72,3
A vue	91,6	50,8	9'09	57,6	56,9	57,1	44,6	38,8	34,8	40,3	43,2	41,1
A terme	38,6	76,1	70,8	46,6	45,9	47,9	51,2	30,5	30,7	30,0	29,7	31,2
Part. & Ent. privées	1 454,4	1 454,2	1 556,0	1 672,0	1 693,7	1 713,5	1 784,5	1 831,9	1 837,0	1 866,4	1 852,4	2 075,2
A vue	707,5	718,0	798,4	865,3	833,1	841,7	847,8	864,2	837,2	875,0	849,1	936,4
A terme	746,9	736,2	757,6	806,7	860,6	871,8	936,7	967,7	8,666	991,4	1 003,3	1 138,8
AUTRES POSTES NETS	147,5	153,6	177,1	162,6	152,7	135,1	106,9	127,5	136,8	109,1	140,0	119,7

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU: SITUATION MONETAIRE INTEGREE

		2007	70			2008	8			2(2009	
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept	Déc. (*)
AVOIRS EXTERIEURS NETS	44,5	43,5	50,5	51,5	47,6	55,3	66,4	9,99	53,4	69,3	6'02	908
Banque centrale	38,2	37,3	43,6	4,44	46,4	64,0	51,3	53,0	4,14	9'09	57,8	61,4
Banques	6,3	6,2	9'9	7,1	1,2	-8,7	15,1	13,6	12,0	8,7	13,1	19,2
CREDIT INTERIEUR	18,7	23,4	22,4	20,7	32,3	50,3	29,3	27,7	29,3	33,6	31,4	50,9
Position nette du Gouvernement	10,3	10,9	12,2	10,2	15,7	15,6	9,7	9,1	6,6	7,1	8,3	-0,2
Crédits à l'économie	8,4	12,5	10,2	10,5	16,6	34,7	19,6	18,6	19,4	26,5	23,1	21,1
Crédits de campagne	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	5,7	4,1	9'0	0,0	0,0	0,0	0,0
Crédits ordinaires	8,3	12,4	10,2	10,5	16,6	29,0	18,2	18,0	19,4	26,5	23,1	21,1
ACTIF = PASSIF	63,2	6'99	72,6	72,2	6,67	105,6	2'56	94,3	82,7	102,9	102,3	101,5
MASSE MONETAIRE	59,1	62,2	7,07	0,69	72,9	106,2	94,2	89,2	78,3	6'96	96,2	8'96
Circulation fiduciaire	34,6	38,7	41,2	43,5	45,8	68,1	57,4	53,3	45,3	2'09	55,0	56,3
Dépôts en CCP	0'0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en Banque	24,5	23,5	29,5	25,5	27,1	38,1	36,8	35,9	33,0	36,2	41,2	40,5
Sociétés d'Etat et EPIC	9'0	0,5	0,2	0,3	0,1	0,4	7,	4,1	0,4	2'0	3,4	3,5
A vue	9'0	0,5	0,2	0,3	0,1	0,4	1,1	1,4	0,4	0,7	3,4	3,5
A terme	0'0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Part. & Ent. privées	23,9	23,0	29,3	25,2	27,0	37,7	35,7	34,5	32,6	35,5	37,8	37,0
A vue	21,7	19,8	25,5	19,8	20,7	32,0	26,3	26,0	24,2	27,6	29,5	29,5
A terme	2,2	3,2	3,8	5,4	6,3	2,7	9,4	8,5	8,4	7,9	8,3	7,8
AUTRES POSTES NETS	4,1	4,7	1,9	3,2	7,0	(0,6)	1,5	5,1	4,4	6,0	6,1	4,7
]

Source: BCEAO.

^{(*) =} données provisoires.

MALI: SITUATION MONETAIRE INTEGREE

		7000	2			8000	Q			0000		(en milliards de FCFA) T
		707				707				707		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept	Déc.
AVOIRS EXTERIEURS NETS	530,5	483,0	475,5	526,4	526,8	506,4	440,0	496,5	475,9	509,9	653,6	736,0
Banque centrale	489,0	491,2	467,2	460,5	459,7	464,7	422,3	467,1	438,8	465,3	630,0	638,3
Banques	41,5	-8,2	8,3	629	67,1	41,7	17,7	29,4	37,1	44,6	23,6	7,76
CREDIT INTERIEUR	421,8	393,4	441,0	494,8	479,8	493,8	540,2	516,2	523,8	570,4	437,2	453,0
Position nette du Gouvernement	(115,6)	(141,4)	(110,0)	(123,5)	(128,8)	(134,9)	(113,0)	(155,0)	(159,0)	(140,2)	(292,8)	(287,7)
Crédits à l'économie	537,4	534,8	551,0	618,3	9'809	628,7	653,2	671,2	682,8	710,6	730,0	740,7
Crédits de campagne	15,8	16,3	8,0	0,0	0,0	17,2	8,0	0,1	0,2	21,7	18,3	3,9
Crédits ordinaires	521,6	518,5	543,0	618,3	9'809	611,5	645,2	671,1	682,6	688,9	711,7	736,8
ACTIF = PASSIF	952,3	876,4	916,5	1 021,2	1 006,6	1 000,2	980,2	1 012,7	2,666	1 080,3	1 090,8	1 189,0
MASSE MONETAIRE	884,7	878,3	894,1	1 018,3	1 013,7	1 009,3	1 003,2	1 024,8	995,5	1 052,1	1 063,1	1 172,8
Circulation fiduciaire	322,6	319,9	320,0	323,9	335,7	345,5	322,5	318,3	281,5	302,5	280,7	304,6
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en Banque	562,1	558,4	574,1	694,4	678,0	8,599	680,7	2'902	714,0	749,6	782,4	868,2
Sociétés d'Etat et EPIC	59,3	71,6	6'09	75,2	1,75	59,3	60,5	75,8	64,0	56,1	59,8	9,08
A vue	34,4	45,6	40,7	58,9	40,3	41,1	43,1	61,8	46,3	38,6	39,1	60,5
A terme	24,9	26,0	20,2	16,3	16,8	18,2	17,4	14,0	17,7	17,5	20,7	20,1
Part. & Ent. privées	502,8	486,8	513,2	619,2	6,029	604,5	620,2	630,7	0,059	693,5	722,6	787,6
A vue	307,4	297,6	302,3	325,9	332,6	317,9	320,6	357,9	362,8	383,3	402,5	436,6
A terme	195,4	189,2	210,9	293,3	288,3	286,6	299,6	272,8	287,2	310,2	320,1	351,0
AUTRES POSTES NETS	9'29	(1,9)	22,4	2,9	(7,1)	(9,1)	(23,0)	(12,1)	4,2	28,2	27,7	16,2

Source : BCEAO.

NIGER: SITUATION MONETAIRE INTEGREE

		2007	7(20	2008			2009	6	
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept	Déc. (*)
AVOIRS EXTERIEURS NETS	177,8	155,9	160,5	225,1	186,8	331,6	289,0	285,0	252,8	248,9	212,0	193,8
Banque centrale	196,5	177,6	178,0	234,1	200,3	338,7	306,7	297,3	278,5	289,3	249,7	224,2
Banques	(18,7)	(21,7)	(17,5)	(0,6)	(13,5)	(7,1)	(17,7)	(12,3)	(25,7)	(40,4)	(37,7)	(30,4)
CREDIT INTERIEUR	146,8	157,2	177,0	142,1	166,7	53,6	104,2	147,8	196,3	222,0	269,6	310,4
Position nette du Gouvernement	(19,9)	(21,2)	(16,0)	(49,8)	(46,4)	(176,8)	(151,9)	(114,8)	(86,8)	(78,0)	(41,6)	(0,5)
Crédits à l'économie	166,7	178,4	193,0	191,9	213,1	230,4	256,1	262,6	293,1	300,0	311,2	310,9
Crédits de campagne	0,4	0,3	0,1	0,7	8,0	0,5	0,0	7,0	9'0	0,4	0,0	9,0
Crédits ordinaires	166,3	178,1	192,9	191,2	212,3	229,9	256,1	261,9	292,5	299,6	311,2	310,3
ACTIF = PASSIF	324,6	313,1	337,5	367,2	353,5	385,2	393,2	432,8	149,1	470,9	481,6	504,2
MASSE MONETAIRE	309,2	299,7	308,3	356,2	342,8	367,7	382,0	399,2	415,4	455,5	460,1	472,2
Circulation fiduciaire	144,8	124,3	129,6	133,3	133,9	135,1	132,0	147,7	156,4	165,2	173,1	187,0
Dépôts en CCP	2,0	1,4	4,1	4,1	1,6	1,8	1,4	1,5	1,4	1,5	1,6	1,7
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en Banque	162,4	174,0	177,3	221,5	207,3	230,8	248,6	250,0	257,6	288,8	285,4	283,5
Sociétés d'Etat et EPIC	8,5	10,6	8,6	13,2	11,5	14,5	20,6	19,4	23,9	23,3	18,9	20,0
A vue	3,5	5,3	4,4	8,7	0,9	9,5	14,0	11,2	14,8	14,4	8,6	10,5
A terme	5,0	5,3	5,4	4,5	5,5	5,3	9'9	8,2	9,1	8,9	9,1	9,5
Part. & Ent. privées	153,9	163,4	167,5	208,3	195,8	216,3	228,0	230,6	233,7	265,5	266,5	263,5
A vue	92,2	8,66	0,86	126,5	112,5	127,3	132,6	131,9	137,7	174,7	157,6	156,8
A terme	61,7	63,6	69,5	81,8	83,3	89,0	95,4	98,7	0,96	8'06	108,9	106,7
AUTRES POSTES NETS	15,4	13,4	29,2	11,0	10,7	17,5	11,2	33,6	33,7	15,4	21,5	32,0

Source : BCEAO. (*) = données provisoires.

SENEGAL: SITUATION MONETAIRE INTEGREE

813,8 111,3 133,2 1 603,3 1 492,0 1 725,2 43,9 829,3 230,7 725,3 2 231,1 1 487,1 2 461,8 494,8 Ξ, 82,1 38,2 643,1 Déc. 34,5 2 126,8 787,0 578,7 628,7 214,1 133,4 1465,1 1451, 2 340,9 28,3 791,7 Sept 690,2 94,9 18,4 786,0 787,9 2 110,3 14,6 0,0 50,7 247,6 1 581,7 1 570,0 1 475,1 1 632,4 32,3 97,7 1 455,2 2 357,9 463,3 795,7 Juin 576,5 126,5 14,6 33,5 21,0 739,5 730,9 1 543,6 132,0 1 411,6 2 019,6 54,5 1 470,4 2 246,6 1 524,9 227,0 20,4 1 391,2 480,1 Mars 1 439,5 13,9 717,4 762,3 109,2 1 467,7 2 006,7 474,3 446,7 223,3 653,1 2 230,0 1518,5 36,1 729,3 1 434.3 35,7 28, Déc. 550,8 448,9 131,4 17,5 241,0 1 438,8 2 163,6 1 922,6 19,2 1 404,7 680,9 723,8 1448,3 1 456.2 32,3 33, Sept. 39,6 672,5 123,4 1 900,0 418,9 0,0 739,2 239,4 744,1 620,7 1 395,3 1 323,2 1 307,5 23,2 72,1 2 139,4 Juin 562,6 188,6 71,8 439,6 20,5 18,5 57,6 254,3 1 903,4 1443,3 705,0 173,9 385,7 326,1 17,1 1 237.2 2 077,3 0,0 39,1 680,7 Mars 1 219,9 11,8 851,2 644,3 206,9 323,5 1 230,3 58,7 714,3 202,6 93,2 483,6 407,1 692,8 10,4 1 972,1 0,0 2 174,7 22,7 1 465,8 46,9 Déc. 1 160,2 1 821,3 52,9 158,5 421,4 674,9 1 979,8 23,9 1 323,1 635,3 136,4 1376,0 19,9 1 208,1 13,1 33,0 648,2 1 147. Sept. 626,9 22,6 150,9 1 149,4 1 863,3 438,2 16,5 1 348,4 1 402,5 713,7 191,0 2 014,2 534, Juin 077.5 800,1 618,9 181,2 1 140,7 38,0 102,7 1 940,8 1 785,6 453,8 18,6 1 313,2 54,0 23,4 30,6 259,2 621,2 638,0 155,2 0,0 Mars Position nette du Gouvernement **AVOIRS EXTERIEURS NETS** Sociétés d'Etat et EPIC ACTIF = PASSIF **AUTRES POSTES NETS** Crédits de campagne Part. & Ent. privées MASSE MONETAIRE Circulation fiduciaire CREDIT INTERIEUR Crédits à l'économie Crédits ordinaires Dépôts en Banque Banque centrale Dépôts en CNE Dépôts en CCP A terme A terme A vue A vue

Source : BCEAO.

TOGO: SITUATION MONETAIRE INTEGREE

		2002				8000	 			0000	ا	
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept	Déc. (*)
AVOIRS EXTERIEURS NETS	224,2	216,6	213,7	199,1	203,5	228,4	245,6	238,5	214,3	216,8	254,2	244,0
Banque centrale	174,9	170,7	180,0	162,5	158,0	165,1	196,8	188,5	167,3	157,5	179,0	161,7
Banques	49,3	45,9	33,7	36,6	45,5	63,3	48,8	20,0	47,0	59,3	75,2	82,3
CREDIT INTERIEUR	200,9	214,0	232,0	263,2	254,7	254,0	272,3	321,9	351,7	340,9	347,3	407,2
Position nette du Gouvernement	(4,9)	(0,8)	(2,7)	8,1	2,8	(4,2)	(23,8)	78,6	92,5	9,67	78,4	112,3
Crédits à l'économie	205,8	214,8	234,7	255,1	251,9	258,2	296,1	243,3	259,2	261,3	268,9	294,9
Crédits de campagne	0,2	0,1	0,0	0,5	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Crédits ordinaires	205,6	214,7	234,7	254,6	251,8	258,2	296,1	243,3	259,2	261,3	268,9	294,9
ACTIF = PASSIF	425,1	430,6	445,7	462,3	458,2	482,4	517,9	560,4	266,0	557,7	601,5	651,2
MASSE MONETAIRE	413,0	425,9	450,9	449,5	476,2	473,3	501,3	531,5	538,2	533,5	260,8	613,4
Circulation fiduciaire	106,7	107,8	112,2	122,0	112,9	115,7	114,9	129,2	117,7	108,7	115,8	139,7
Dépôts en CCP	1,6	8,8	3,4	3,8	4,2	3,9	4,6	5,1	5,6	2,7	5,5	7,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en Banque	304,7	309,3	335,3	323,7	359,1	353,7	381,8	397,2	414,9	419,1	439,5	466,7
Sociétés d'Etat et EPIC	32,1	30,9	46,6	43,5	47,6	42,4	42,4	54,5	0,09	54,5	51,7	9'29
A vue	24,8	22,0	33,8	19,1	28,3	25,8	25,5	37,1	23,0	18,1	16,6	20,7
A terme	7,3	8,9	12,8	24,4	19,3	16,6	16,9	17,1	37,0	36,1	35,1	34,9
Part. & Ent. privées	272,6	278,4	288,7	280,2	311,5	311,3	339,4	343,0	354,9	364,9	387,8	411,1
A vue	136,9	140,1	142,6	133,6	142,2	137,7	165,6	164,6	164,0	162,7	178,0	202,3
A terme	135,7	138,3	146,1	146,6	169,3	173,6	173,8	178,4	190,9	202,2	209,8	208,8
AUTRES POSTES NETS	12,1	4,7	(5,2)	12,8	(18,0)	9,1	16,6	28,9	27,8	24,2	40,7	37,8
Source : BCEAO.												

^{(*) =} données provisoires.

EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA A FIN DECEMBRE 2009 ET PERSPECTIVES

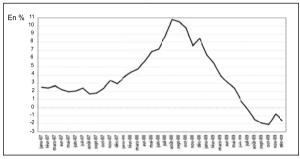
Le présent chapitre analyse l'évolution des prix à la consommation dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à fin décembre 2009 et les perspectives sur l'ensemble de l'année 2010.

Globalement, le taux d'inflation en moyenne annuelle dans l'UEMOA est ressorti à 1,1% en 2009 contre 7,4% en 2008, en dessous de l'objectif de 2,0% maximum, retenu dans le programme monétaire. Ce niveau d'inflation est le plus faible de la période post-dévaluation, à l'exception des taux d'inflation de 0,2% et 0,5% enregistrés respectivement en 1999 et 2004. L'objectif de taux d'inflation est respecté en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, au Sénégal et au Togo. En revanche, le taux d'inflation en moyenne en 2009 est supérieur à 2,0% au Bénin, au Burkina, au Mali et au Niger.

I - EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOM-MATION DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA A FIN DECEMBRE 2009

Le niveau général des prix à la consommation est ressorti en baisse en rythme annuel à fin décembre 2009, dans le prolongement de la tendance observée depuis le mois de juillet 2009. En effet, le taux d'inflation s'est établi, en glissement annuel, à -1,8% à fin décembre 2009, contre -0,8% à fin novembre 2009, -2,1% à fin octobre 2009 et -1,9% à fin septembre 2009.

Graphique 1 : Evolution de l'inflation en glissement annuel dans l'UEMOA



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

La baisse du taux d'inflation dans l'Union à fin décembre 2009 résulte essentiellement du repli en rythme annuel des prix des céréales, des produits de la pêche et des carburants.

Les composantes « Alimentation » et « Transport » demeurent les principales sources de la baisse des prix. La fonction « Alimentation » a contribué à hauteur de -1,4 point de pourcentage à l'inflation totale de -1,8% en

Tableau 1 : Principales contributions à l'évolution de l'inflation en glissement annuel

(en point de pourcentage)

	Décembre 2008	Septembre 2009	Octobre 2009	Novembre 2009	Décembre 2009
Alimentation	5,4	-0,8	-1,0	-0,3	-1,4
dont:					
Céréales non transformées	2,3	-0,5	-0,7	-0,4	-0,7
Pain	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
Produits de la pêche	0,8	-0,2	-0,2	-0,2	-0,5
Légumes frais	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2
Viande de boeuf	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1
Non alimentaire	3,1	-1,1	-1,1	-0,5	-0,4
Logement	0,7	-0,3	-0,2	0,0	0,1
Communication	0,0	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2
Transport	1,1	-0,9	-0,9	-0,5	-0,4
Autres postes non alimentaires	1,3	0,2	0,2	0,2	0,1
Total	8,5	-1,9	-2,1	-0,8	-1,8

Sources: BCEAO, INS.

glissement annuel à fin décembre 2009, en rapport avec le repli en rythme annuel du prix des céréales de 8,0% et des produits de la pêche de 8,3%.

La contribution de la fonction « Transport » est ressortie à -0,4 point de pourcentage, en liaison avec la baisse en rythme annuel de 5,4% des prix des carburants et de 3,1% des tarifs des transports. Toutefois, le repli en rythme annuel des prix des produits pétroliers s'est atténué, en rapport avec l'incidence de la remontée des cours du pétrole brut observée sur la période récente. En effet, la variation en glissement annuel des cours mondiaux du pétrole brut exprimés en francs CFA est passée de -33,1% à fin septembre 2009 à 15,9% à fin novembre 2009 et à 55,9% à fin décembre 2009.

La fonction « Communication » a également contribué pour -0,2 point de pourcentage à la baisse de l'inflation. La réduction des coûts des communications téléphoniques, notamment en Côte d'Ivoire (-13,4%) et au Mali (-16,4%) explique la baisse des prix de la composante « Communication ».

L'analyse de l'évolution de l'inflation selon l'origine géographique des biens et services indique que le repli du taux d'inflation est dû à la fois aux variations des prix des biens importés et des produits locaux. La baisse des prix s'est située à 3,3% à fin décembre 2009 pour les biens importés, contre 3,2% à fin septembre 2009, en liaison notamment avec la diminution en rythme annuel des prix des carburants et du riz importé. Le recul des prix des biens et services locaux est ressorti à 1,3% à fin décembre 2009, contre une baisse de 1,5% à fin septembre 2009. La baisse enregistrée en décembre 2009 est en rapport avec la détente des prix des céréales locales et des produits de la pêche.

Les composantes « Produits locaux » et « Produits importés » ont contribué chacune à hauteur de -0,9 point de pourcentage à l'inflation, en glissement annuel, à fin décembre 2009.

La décomposition de l'indice des prix selon la nature des produits (biens ou services) indique une accentuation du repli des prix des biens et des services. La variation en rythme annuelle des prix des biens de -2,2% à fin décembre 2009, contre -2,1% à fin septembre 2009, est imprimée par les prix des carburants et des céréales.

La diminution en glissement annuel des prix des services s'est établie à 0,8% à fin décembre 2009, contre la baisse de 1,5% à fin septembre 2009. Elle traduit principalement la décrue en rythme annuel de 3,0% des coûts de transport dans l'UEMOA, notamment en Guinée-Bissau (-18,0%), en Côte d'Ivoire (-4,2%), au Togo (-2,6%) et au Sénégal (-2,6%), ainsi que le repli des tarifs de communication.

Les prix des biens et des services ont contribué respectivement à hauteur de -1,5 point et -0,3 point de pourcentage à l'inflation en glissement annuel à fin décembre 2009.

La baisse des prix des « produits frais » s'est accentuée à fin décembre 2009. Cette évolution reflète le repli des prix des céréales et des produits de la pêche. Par ailleurs, la variation des prix de la composante énergie (carburants, lubrifiants, électricité, combustibles solides) est ressorti en glissement annuel à -2,0% à fin décembre 2009, contre -8,7% à fin septembre 2009. L'atténuation de la diminution des prix de l'énergie est due au relèvement, en décembre 2009, des prix des carburants en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Le taux d'inflation sous-jacente communautaire, mesurée par la variation de l'indice des prix hors produits frais et énergie, a enregistré également une évolution à la baisse. En glissement annuel, il s'est situé à -0,9% à fin septembre 2009 et à -0,6% à fin décembre 2009.

L'UEMOA a enregistré à fin décembre 2009, un différentiel d'inflation favorable vis-à-vis de ses principaux pays partenaires. En effet, le taux d'inflation en glissement annuel dans la Zone euro s'est établi à 0,9% à fin décembre 2009, contre 0,5% à fin novembre 2009. Ainsi, l'Union a dégagé un écart d'inflation en glissement annuel favorable vis-à-vis de la Zone euro de 2,7 points de pourcentage à fin décembre 2009, contre 1,6 point de pourcentage observé à fin septembre 2009.

En outre, le taux d'inflation en glissement annuel à fin décembre 2009 dans les pays environnants est resté supérieur à celui enregistré dans l'UEMOA. L'écart d'inflation favorable à l'Union a atteint notamment 17,8 points de pourcentage vis-à-vis du Ghana et 13,8 points à l'égard du Nigeria contre respectivement 20,3 points et 12,3 points à fin septembre 2009 et 9,6 points et 6,6 points à fin décembre 2008.

Tableau 2 : Evolution récente de l'inflation

(en pourcentage)

	Glis	sement annı	ıel	In	flation en moye	enne
	Novembre 2008	Décembre 2008	Décembre 2009	Novembre 2008	Décembre 2008	Décembre 2009
Bénin	8,0	9,9	-2,9	7,8	7,9	2,2
Burkina	10,3	11,6	-0,3	10,6	10,7	2,6
Côte d'Ivoire	7,9	9,0	-1,6	6,1	6,3	1,0
Guinée- Bissau	10,3	8,7	-6,4	10,6	10,4	-1,6
Mali	8,3	7,8	1,7	9,3	9,2	2,2
Niger	12,3	13,6	-3,1	11,1	11,3	4,3
Sénégal	4,2	4,2	-2,1	5,9	5,8	-1,0
Togo	7,3	10,3	-2,4	8,6	8,7	1,9
UEMOA	7,6	8,5	-1,8	7,3	7,4	1,1
Zone euro	2,1	1,6	0,9	3,4	3,3	0,3
Etats-Unis	1,1	0,1	2,7	4,2	3,9	-0,4
Japon	1,0	0,4	-1,7	1,5	1,4	-1,3
Ghana	17,4	18,1	16,0	16,3	16,5	19,3
Nigeria	14,8	15,1	12,0	11,2	11,5	12,4

Sources: INS, BCEAO, Eurostat.

La disparité des taux d'inflation dans les pays de l'UEMOA s'est légèrement accentuée au cours du quatrième trimestre 2009. En effet, l'écartype des taux d'inflation en glissement annuel est passé de 2,6 points à fin septembre 2009 à 2,8 points à fin décembre 2009.

Le taux d'inflation en glissement annuel à fin décembre 2009 est négatif dans tous les pays, à l'exception du Mali où il est ressorti à 1,7%, en rapport le renchérissement des produits alimentaires, notamment des prix des céréales locales, à fin décembre 2009, supérieurs à leurs niveaux à la même période de l'année précédente.

II - PERSPECTIVES D'INFLATION

L'évolution de l'inflation en 2010 sera déterminée en grande partie par le mouvement des prix des produits céréaliers, en rapport avec les résultats des campagnes agricoles 2009/2010 et 2010/2011. Elle sera également liée à la tendance des cours mondiaux du pétrole brut, au comportement de l'inflation dans les pays partenaires, à l'évolution des prix des produits alimentaires importés, ainsi qu'à l'orientation du taux de change du dollar par rapport à l'euro.

Sur la base des hypothèses retenues pour ces différents facteurs (cf. annexe 1 sur les hypothèses), le taux d'inflation en glissement annuel remonterait au premier trimestre 2010. Il se situerait à -0,9% à fin janvier 2010, -0,5% à fin février 2010 et 0,2% à fin mars 2010. L'orientation haussière de l'inflation résulterait du renchérissement attendu des carburants et des produits alimentaires importés.

A fin décembre 2010, le taux d'inflation en glissement annuel est projeté à 2,6%. Il se situerait dans un intervalle allant de 1,5% à 3,2%, en tenant compte des scénarios sur l'évolution des prix du pétrole en 2010.

Le taux d'inflation, en moyenne annuelle dans l'UEMOA, s'établirait à 1,3% en 2010 contre 1,1% en 2009.

ANNEXE I: HYPOTHESES DE PROJECTION DE L'INFLATION EN 2010

Les prévisions d'inflation en 2010 sont basées sur les principales hypothèses ci-après :

- une production vivrière de la campagne agricole 2009/2010 dans l'Union, en hausse par rapport à la moyenne des cinq dernières années. En effet, selon les dernières estimations du CILSS, la production céréalière de la campagne pour l'UEMOA, serait en baisse de 4,7% par rapport à la campagne 2008/2009 et en hausse de l'ordre de 15,8% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Il est attendu un excédent céréalier qui se traduirait par une baisse des prix des céréales locales en 2010 par rapport à leurs niveaux de 2009. La campagne agricole 2010/2011 est projetée en hausse par rapport à celle de 2009/2010 (environ 3,0%);
- un cours du baril de pétrole brut à 80 dollars en moyenne en 2010 contre 63,35 dollars en 2009. Cette hypothèse repose sur les anticipations d'une reprise de la croissance, notamment dans les pays développés et ceux émergents. En effet, selon le FMI, le taux de croissance des pays développés passerait de -3,2% en 2009 à 2,1% en 2010. Le niveau projeté des cours du pétrole brut induirait une hausse des prix à la pompe des carburants dans l'UEMOA. Pour tenir compte des incertitudes et de la volatilité des cours du pétrole, un scénario optimiste et un scénario pessimiste ont été retenus correspondant respectivement à un cours moyen du baril en 2010 à 70 dollars et 90 dollars :
- un cours moyen de l'euro en 2009 de 1,40 dollar en 2010 contre 1,39 dollar en 2009, dans le prolongement de la tendance observée au dernier trimestre 2009. La dépréciation du dollar aura un effet modérateur sur les prix à l'importation dans l'UEMOA, notamment ceux des biens des partenaires asiatiques dont les monnaies sont liées à la devise américaine ;
- une remontée des prix des produits alimentaires importés, notamment ceux du riz et du sucre. En effet, la hausse des cours du riz, induite notamment par la baisse de la production et les restrictions à l'exportation observées en Inde et en Thaïlande, ainsi que la flambée récente des cours du sucre résultant d'une diminution de la production, en particulier, en Inde et au Brésil pourraient se répercuter sur les prix domestiques de ces denrées;
- la hausse du taux d'inflation dans la Zone euro, principal partenaire commercial de l'Union, est prévue à 0,8% en 2010 contre 0,3% en 2009.

EVOLUTION DE L'INDICE HARMONISEE DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS LES PAYS DE L'UMOA(1)

34

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Todo	UEMOA
Variations mensuelles (en %)									
Octobre 2009	6'0-	-0,5	-1,1	-1,5	-2,0	-2,3	1,1	1,6	9'0-
Novembre 2009	-0,3	8'0	0,2	-0,4	-0,1	0,2	9'0-	0'0	0,0
Décembre 2009	-1,7	-1,2	9,0	-0,1	-1,5	-1,4	-1,2	0,5	-0,4
Janvier 2010 (estimations)	9'0	0,5	0,3	0,1	-0,4	-1,6	0,1	0,1	0,1
Février 2010 (prévisions)	-0,5	0,0	0,5	9'0	0,3	-0,4	0,1	0,1	0,2
Mars 2010 (prévisions)	0'0	0,4	0,3	9'0	9'0	9'0	-0,2	0,2	0,2
Glissements annuels (en %)									
Décembre 2008	6'6	11,6	0'6	8,7	7,8	13,6	4,2	10,3	8,5
Janvier 2009	2,6	8,1	7,1	9,3	6,2	11,8	2,3	6,7	6,5
Février 2009	9,9	8,5	5,8	5,8	5,4	10,3	1,8	6,7	5,5
Mars 2009	3,2	8,9	3,6	5,1	5,3	8,7	1,5	6,4	4,0
Avril 2009	4,8	6,4	3,1	6'0	3,2	8,0	0,4	3,1	3,1
Mai 2009	4,7	3,5	2,7	2,2	2,3	7,3	-0,4	1,1	2,4
Juin 2009	2,9	9'0-	8'0	-1,1	0,4	7,1	-1,2	2,4	6'0
Juillet 2009	3,4	1,5	-1,2	-3,3	0,2	1,9	-1,9	2,9	-0,2
Août 2009	6'0-	-0,4	-1,3	-5,8	9'0-	2,3	-3,0	-2,2	-1,5
Septembre 2009	-0,1	-0,2	-2,2	-6,3	8'0	8'0	-4,2	-1,8	-1,9
Octobre 2009	-1,4	6'0-	-2,6	-8,0	0,3	-0,3	-3,4	0,0	-2,1
Novembre 2009	-0,8	9'0	6'0-	-8,7	2,2	9'0-	-1,7	0,2	8'0-
Décembre 2009	-2,9	-0,3	-1,6	-6,4	1,7	-3,1	-2,1	-2,4	-1,8
Janvier 2010 (estimations)	-1,4	0,7	-1,2	-4,8	2,2	-3,1	-0,2	6'1-	6′0-
Février 2010 (prévisions)	-1,0	0,2	2'0-	-2,8	2,6	-3,5	-0,2	-0,4	-0,5
Mars 2010 (prévisions)	-0,4	1,8	0,3	-0,4	2,2	-2,1	-0,3	0'0	0,2
Moyenne depuis le début de l'année (en %)									
Huit premiers mois de l'année 2008	6'9	10,1	2,0	10,0	8,9	10,2	2,7	6'2	6,5
Neuf premiers mois de l'année 2008	7,4	10,5	2,5	10,4	9,3	10,8	5,9	8,4	7,0
Dix premiers mois de l'année 2008	7,7	10,6	2,9	10,6	9,4	11,0	6,1	2'8	7,3
Onze premiers mois de l'année 2008	7,8	10,6	6,1	10,6	9,3	11,1	5,9	9,8	7,3
Année 2008	6,7	10,7	6,3	10,4	9,2	11,3	5,8	2'8	7,4
Moyenne six premiers mois de 2009	4,9	5,3	3,8	3,6	3,7	8,8	0,7	4,5	3,7
Moyenne sept premiers mois de 2009	4,7	4,8	3,1	2,5	3,2	7,8	0,3	4,3	3,1
Moyenne huit premiers mois de 2009	4,0	4,1	2,5	1,4	2,7	0'2	-0,1	3,4	2,5
Moyenne neuf premiers mois de 2009	3,5	3,6	1,9	0,5	2,5	6,3	9'0-	2,8	2,0
Moyenne dix premiers mois de 2009	3,0	3,1	1,5	-0,4	2,2	9'9	6'0-	2,5	1,6
Moyenne onze premiers mois de 2009	2,6	2,9	1,3	-1,2	2,2	2,0	6'0-	2,3	1,4
Année 2009 (estimations)	2,2	2,6	1,0	-1,6	2,2	4,3	-1,0	1,9	1,1
Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO	FAO								

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO. (1) Base 100=1996, sauf l'indice Guinée-Bissau qui est en base (100= Juillet 2001 - Juin 2002).

ANNEXE III

CONTRIBUTION DES FONCTIONS DE L'IHPC A L'INFLATION EN GLISSEMENT ANNUEL A FIN DECEMBRE 2009

(en points de pourcentage)

Fonctions	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	-2,4	-0,1	6'0-	-3,7	1,4	-2,6	-2,5	-2,2	-1,4
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	0,0	-0,1	0,0	0,0	-0,3	-0,1	0,0	0,0	0,0
Habillement	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	-0,1	-0,2	0'0	0,0
Logement	0,4	0,1	-0,1	-1,7	0,0	0,1	0,5	0,2	0,1
Ameublement	-0,1	0,0	0,0	-0,1	0,3	0,1	0,2	0,0	0,1
Santé	0,0	0,0	-0,1	-0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Transport	-0,8	-0,4	-0,4	-0,8	0,0	-0,5	-0,2	-0,5	-0,4
Communication	0,0	0,0	-0,5	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	-0,2
Loisirs et culture	0,0	0,1	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Enseignement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
Restaurants et Hôtels	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,0	0,1	0,0
Autres biens	0,0	0,0	0,1	0,0	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0
Ensemble	-2,9	-0,3	-1,6	-6,4	1,7	-3,1	-2,1	-2,4	-1,8

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique3

ANNEXE IV

EVOLUTION DES PRIX DES CEREALES DANS LES PAYS DE I'UEMOA

	déc08	janv09	févr09	mars-09	avr09	mai-09	juin-09	juil09	août-09	sept09	oct09	nov09	déc09	déc 09 / déc 08
Mais (prix en FCFA du sac de 100 Kg)														
Bénin	23 300	25 200	24 800	24 800	28 000	29 100	27 500	25 000	24 600	18 800	18 800	18 300	18 200	-21,9%
Burkina	14 700	18 400	18 000	18 100	18 100	17 300	17 800	18 500	19 100	18 800	17 900	17 100	17 100	16,3%
Côte d'Ivoire	-	-	-	-	-	-		-	1	-	-	1	ı	1
Guinée-Bissau	-	-	-	-	-	-		1	1	-	-	1	ı	1
Mali	15 100	16 200	17 200	17 600	17 400	17 800	18 500	19 200	19 800	20 000	19 900	17 500	17 000	12,6%
Niger	17 600	19 552	20 000	19 600	19 000	19 300	18 322	21 250	22 500	20 500	18 250	18 250	17 250	-5,0%
Sénégal	21 300	22 500	22 500	22 500	22 500	20 800	22 500	22 500	22 500	22 500	21 700	20 000	20 000	-6,1%
Togo	23 000	22 700	21 850	22 200	22 500	22 600	22 500	22 400	22 400	14 000	17 000	17 000	16 800	-27,0%
Petit mil (prix en FCFA du sac de 100 Kg)														
Bénin	•	-	-	-	-	ì	-		1	-	-	-	ì	1
Burkina	18 400	20 400	19 400	19 200	18 600	18 400	18 900	22 100	22 400	22 000	22 500	21 000	21 900	19,0%
Côte d'Ivoire	1	1		1	-	ı		ı	į		1	1	ı	1
Guinée-Bissau	ı	Î	1	1		î		1	1	-	ı	1	ì	1
Mali	16 900	16 600	17 400	17 600	17 500	17 600	17 900	19 300	20 500	22 000	23 000	21 500	20 500	21,3%
Niger	16 900	19 500	19 875	19 833	19 300	19 800	18 802	21 250	23 000	21 500	17 500	18 500	17 700	4,7%
Sénégal	22 900	25 000	25 000	25 000	25 000	23 300	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	9,5%
Togo	-	-	-	1	-	-		1	1		-	1	ı	1
Riz importé en vrac (prix en FCFA du Kg)														
Bénin	448	432	420	410	410	440	474	467	467	467	428	428	480	7,1%
Burkina	503	490	490	490	490	490	490	485	476	498	479	450	490	-5,6%
Côte d'Ivoire	372	370	370	325	320	350	350	350	310	300	300	300	300	-19,4%
Guinée-Bissau	460	446	414	400	400	400	400	380	380	373	370	310	300	-34,8%
Mali	463	460	458	444	444	444	444	444	444	400	400	400	400	-13,6%
Niger	462	487	456	450	450	440	440	440	460	430	430	430	505	9,3%
Sénégal	425	425	425	425	425	425	408	400	400	400	400	400	400	-2,9%
Togo	449	447	447	447	447	460	460	460	460	460	460	460	460	2,4%
Source : BCEAO.														

ANNEXE V

EVOLUTION DES PRIX DES PRODUITS PETROLIERS DANS LES PAYS DE L'UEMOA

(Prix moyens mensuels en FCFA par litre, sauf indications contraires)

	déc08	janv09	févr09	mars-09	avr09	mai-09	60-uiní	juil09	août-09	sept09	oct09	nov09 déc09	déc09	déc. 2009/déc. 2008 (en %)
Bénin														
Essence super	485	418	350	350	350	364	395	432	405	440	428	425	445	-8,2
Gazole	485	430	375	375	375	403	405	452	430	460	456	470	470	-3,1
Burkina														
Essence super	695	665	999	665	999	999	999	665	665	665	665	665	665	-4,3
Gazole	675	655	655	655	655	655	655	655	655	655	655	655	655	-3,0
Côte d'Ivoire														
Essence super	695	029	029	650	989	646	682	724	705	733	705	694	719	3,5
Gazole	625	298	575	575	555	520	531	292	267	589	571	571	593	-5,1
Guinée-Bissau														
Essence super	609	609	270	545	545	578	589	595	611	617	622	623	623	2,3
Gazole	570	220	528	497	484	499	206	510	525	530	538	540	540	-5,3
Mali														
Essence super	680	099	642	635	635	635	635	635	635	635	635	640	645	-5,1
Gazole	575	260	549,64	545	545	545	545	545	545	545	545	550	555	-3,5
Niger														
Essence super	592	504	476	476	476	476	476	476	476	476	476	476	476	-19,6
Gazole	643	550	492	492	492	465	465	465	465	465	465	465	465	-27,7
Sénégal														
Essence super	634	553	552	582	588	607	646	675	099	678	682	652	671	5,8
Gazole	605	504	488	491	491	491	499	526	521	544	548	536	550	-9,2
Togo														
Essence super	500	500	200	479	445	445	445	502	502	502	502	505	505	1,0
Gazole	495	495	495	474	440	440	440	200	200	200	200	200	200	1,0

Source: BCEAO.

INFORMATIONS GENERALES

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCEAO

(Bissau, le 29 mars 2010)

Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest s'est réuni, le 29 mars 2010, dans les locaux de l'Agence Principale de la BCEAO, à Bissau, en République de Guinée-Bissau, sous la présidence de Monsieur Philippe-Henri DACOURY-TABLEY, Gouverneur de la Banque Centrale, son Président statutaire.

Le Conseil a examiné la situation économique, financière et monétaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine et a relevé avec satisfaction l'absence de tensions inflationnistes dans la 7 one.

Les Administrateurs ont, en revanche, noté un ralentissement de l'activité économique en 2009, avec un taux de croissance de 2,9%, en deçà des prévisions initiales de 4,7%. Ce résultat est en partie imputable à l'impact de la crise financière et économique internationale.

Les Administrateurs ont exhorté les Etats membres à poursuivre la mise en œuvre des mesures de relance, afin de tirer un meilleur profit de la reprise amorcée de l'activité économique au plan international.

Le Conseil a été tenu informé des résultats de l'action monétaire au titre de l'année 2009, qui laissent apparaître une consolidation des avoirs extérieurs et un taux d'inflation inférieur, annuelle, 2,0%. en moyenne à Administrateurs se sont félicités de l'orientation imprimée par la Banque Centrale à la politique monétaire, en faveur de la croissance économique dans l'Union. Ils ont souligné l'importance pour le secteur bancaire, de répercuter davantage les impulsions de la politique monétaire de la BCEAO, afin de favoriser un financement approprié des économies de l'Union, à un coût modéré.

Les Administrateurs ont été informés des mesures prises par la Banque Centrale, afin que l'ensemble des titulaires de comptes dans ses livres, puissent se conformer aux dispositions requises en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, notamment dans le cadre de l'exécution de leurs paiements transfrontaliers. Le Conseil d'Administration a examiné les orientations proposées pour la mise en place d'un Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA (CSF-UMOA). A cet égard, il a émis un avis favorable sur les propositions relatives aux missions, à la composition et à l'ancrage institutionnel du CSF-UMOA et a recommandé au Conseil des Ministres d'autoriser sa création.

Les Administrateurs ont pris acte de l'état de mise en œuvre des décisions prises par le Conseil des Ministres extraordinaire du 20 novembre 2009, notamment celles relatives à l'organisation d'une opération de titrisation des créances publiques et à la création d'un comité régional pour l'amélioration du fonctionnement du marché de la dette publique.

Les Administrateurs se sont félicités de l'entrée en vigueur, le 1er avril 2010, de la Réforme Institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO, après la ratification des textes de base par l'ensemble des Etats membres. Ils ont relevé que cette importante réforme permet de doter la Banque Centrale des moyens nécessaires à une conduite efficace de la politique monétaire dans l'UMOA.

Les membres du Conseil d'Administration tiennent à exprimer, aux Autorités et au peuple bissau-guinéens, leurs remerciements pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour.

Fait à Bissau, le 29 mars 2010

Le Président du Conseil d'Administration

Philippe-Henri DACOURY-TABLEY

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION

(Bissau, le 30 mars 2010)

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'est réuni en session ordinaire, le mardi 30 mars 2010, dans les locaux de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Bissau, en République de Guinée-Bissau, sous la présidence de Monsieur José Mário VAZ, Ministre des Finances de la République de Guinée-Bissau, son Président en exercice.

Ont également pris part à ces travaux, le Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Soumaïla CISSE, le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Philippe-Henri DACOURY-TABLEY, le Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), Monsieur Abdoulaye BIO-TCHANE, et le Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), Monsieur Léné SEBGO.

Au titre de la BCEAO, le Conseil, examinant la situation économique, financière et monétaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) à fin décembre 2009, s'est félicité de la modération de l'inflation dans la Zone. imputable à l'atténuation des tensions sur les prix des céréales locales ainsi que des denrées alimentaires importées. Les Ministres se sont toutefois préoccupés de l'atonie de l'activité dans l'Union, en dépit des mesures de soutien mises en œuvre au plan communautaire, de l'orientation de la politique monétaire plus favorable à la croissance, et de la reprise économique au plan international. A cet égard, le Conseil a réitéré son exhortation à l'endroit des établissements de crédit de l'Union en vue de créer les conditions d'un financement adéquat des économies.

Les Ministres ont décidé de l'organisation, en marge de leur session de juin 2010, d'une concertation consacrée aux mesures à mettre en œuvre pour l'accélération de la croissance dans l'Union. Les Ministres ont décidé de créer un Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA, cadre formel de concertation, de coopération et de coordination entre régulateurs et superviseurs du secteur financier. Le Conseil a donné mandat à son Président pour signer le

Protocole d'accord afférent à ce Comité, dont le mandat est d'assurer une veille en matière de risques systémiques et de contribuer à renforcer la résilience du système financier aux chocs interne et externe.

Le Conseil a été tenu informé des mesures prises par la Banque Centrale, afin que l'ensemble des titulaires de comptes dans ses livres puissent se conformer aux dispositions requises en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, notamment dans le cadre de l'exécution de leurs paiements transfrontaliers.

Les membres du Conseil ont été informés de l'état de la mise en œuvre des décisions prises lors de leur session extraordinaire tenue le 20 novembre 2009, notamment celles relatives à l'organisation d'une opération de titrisation des créances publiques et à la création d'un comité régional pour l'amélioration du marché de la dette publique.

Le Conseil des Ministres s'est félicité de l'entrée en vigueur de la Réforme Institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO, prévue le 1er avril 2010. Dans ce cadre, le Conseil a procédé à la nomination des membres du Comité de Politique Monétaire et pris acte de la désignation, par les Etats, de leurs représentants au sein du Conseil d'Administration de la BCEAO.

Les Ministres ont été informés des conclusions des réunions de l'AMAO et de la ZMAO, tenues en décembre 2009 à Accra, au Ghana, sur le processus d'intégration économique, monétaire et financière en Afrique de l'Ouest.

Au titre de la Commission Bancaire, le Conseil des Ministres a pris connaissance des conclusions des travaux de la 79e session, tenue à Bissau le 26 mars 2010.

Au titre du Conseil Régional, le Conseil a approuvé le procès-verbal de la session tenue le 17 décembre 2009 à Cotonou, au Bénin. Par ailleurs, il a pris connaissance de l'évolution des activités du marché financier régional au cours du quatrième trimestre de l'année 2009.

Au titre de la BOAD, le Conseil, après avoir approuvé les comptes de la BOAD pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, a exprimé ses félicitations pour les excellents résultats obtenus. Il a par la suite approuvé la proposition de nomination de Commissaires aux comptes pour les exercices 2010 à 2015 inclus, la Stratégie de prise de participation de la BOAD et le Rapport Annuel 2009 de la BOAD.

Les Ministres ont pris connaissance des différents dossiers concernant notamment le compte rendu d'exécution du Budget d'équipement et de fonctionnement de l'exercice 2009, la situation des ressources du Fonds de bonification de la BOAD, la situation au 31 janvier 2010 de l'utilisation des ressources mobilisées par la BOAD, la situation des opérations de la BOAD par pays au 31 décembre 2009, le compte rendu de la 10e réunion du Comité d'Audit de la BOAD, l'état de recouvrement des créances sur prêts de la BOAD au 27 mars 2010, la note sur l'état d'avancement du Projet de Développement du Marché Financier de l'UEMOA, le bilan de la première année de mise en œuvre du Plan Stratégique 2009-2013 de la BOAD, le relevé des décisions de la 76º réunion du Conseil d'Administration tenue à Bissau, le 27 mars 2010.

Au titre de la Commission de l'UEMOA, le Conseil a été informé des démarches entreprises dans le sens de l'actualisation des indicateurs de suivi de l'inflation et de l'évolution conjoncturelle du secteur industriel.

Le Conseil a observé que ces démarches ont été, en grande partie, axées autour de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), base 1996, dont la rénovation était devenue nécessaire, compte tenu des changements structurels intervenus dans la consommation des ménages au sein de l'Union. Le Conseil a adopté un projet de Règlement définissant, notamment, la nouvelle base 2008 de l'IHPC et la méthodologie correspondante qui permet une mesure plus fiable et plus comparable de l'inflation au sein des Etats membres de l'UEMOA, en conformité avec les normes internationales.

Le Conseil a adopté, s'agissant du suivi du secteur industriel, un projet de Directive sur l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) et des soldes d'opinion issus des Enquêtes Harmonisées des Opinions dans l'Industrie (EHOI) au sein des Etats membres de l'UEMOA. Ce texte met à la disposition des Etats de l'Union des normes de référence communes, pour le calcul de ces indicateurs, opérationnelles dans un délai maximum de 12 mois.

Examinant les programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de la Guinée-Bissau, du Mali et du Togo, le Conseil des Ministres s'est félicité de l'orientation favorable des sentiers de convergence déclinés. Le Conseil a adopté les Décisions y relatives, tout en invitant les Etats membres à mettre en œuvre les recommandations de la Commission.

Le Conseil a examiné et adopté un projet de Directive portant harmonisation de la fiscalité applicable aux valeurs mobilières dans les Etats membres de l'UEMOA. Ce texte vise à harmoniser l'imposition des revenus des valeurs mobilières et les modalités de taxation des prestations fournies par les intermédiaires agréés du marché financier régional de l'UEMOA. Il prévoit également, pour le développement du marché financier, des mesures fiscales incitatives tenant compte de la nature des produits financiers et des secteurs d'activités économiques. La nouvelle Directive contribuera, en outre, à rendre plus attractif le marché financier régional de l'UEMOA, à favoriser l'essor des opérations boursières et à offrir un moyen alternatif de financement aux entreprises dans l'Union.

Le Conseil des Ministres a examiné et adopté deux Règlements relatifs à la mise en place du marché hypothécaire et de la titrisation de l'UEMOA. Ces Règlements portent respectivement sur les fonds communs de titrisation de créances et les opérations de titrisation ainsi qu'à l'émission d'obligations sécurisées dans l'UEMOA.

Les Ministres, très sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour en Guinée-Bissau, expriment à son Excellence, Malam Bacaï SANHÁ, Président de la République de Guinée-Bissau, au Gouvernement, ainsi qu'au peuple bissauguinéens leur profonde gratitude.

Fait à Bissau, le 30 mars 2010

Le Président du Conseil des Ministres José

Mário VAZ

CHRONOLOGIE DES PRINCIPALES MESURES DE POLITIQUE MONETAIRE ADOPTEES PAR LA BCEAO ENTRE 2002 ET DECEMBRE 2009

7 janvier 2002

La Banque Centrale a procédé, valeur 7 janvier 2002, à son premier appel d'offres d'émission de bons de la Banque Centrale au titre de l'année 2002. A cet effet, 400 bons d'une valeur nominale globale de 20,0 milliards et d'une durée de deux semaines ont été mis en adjudication.

L'appel d'offres a enregistré la participation de six intervenants, dont les soumissions d'un montant total de 17,3 milliards ont été retenues à hauteur de 16,8 milliards. Le taux marginal est ressorti à 5.00%.

16 avril 2002

La Banque Centrale a relevé de 3,00% à 9,00%, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques au Mali, à compter de la période de constitution qui a commencé le 16 avril 2002. Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques dans l'UMOA se sont établis comme suit, pour compter du 16 avril 2002 :

Bénin: 9,00%;
Burkina: 3,00%;
Côte d'Ivoire: 5,00%;
Guinée Bissau: 3,00%;
Mali: 9,00%;
Niger: 5,00%;
Sénégal: 9,00%;
Togo: 3,00%.

S'agissant des établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires est demeuré inchangé à 5,0% pour l'ensemble des Etats de l'UMOA.

7 juillet 2003

Au regard des résultats favorables enregistrés en matière de maîtrise de l'inflation et, d'une manière générale, de stabilité monétaire, la Banque Centrale a décidé de réduire ses taux directeurs de 100 points de base, à compter du lundi 7 juillet 2003. Ainsi, le taux d'escompte est passé de 6,50% à 5,50% et le taux de pension de 6,00% à 5,00%.

Cet assouplissement de la politique des taux d'intérêt a été l'expression de la confiance de l'Institut d'émission commun dans la capacité du système financier de l'Union à assurer le financement sain et adéquat de la relance de l'économie régionale. Il a accompagné la dynamique du marché financier régional qui s'est animé grâce notamment aux émissions de titres publics, organisées dans plusieurs Etats de l'Union, avec le concours de la BCEAO. Enfin, ce desserrement monétaire a traduit la confiance du secteur privé, des épargnants, des investisseurs et des institutions financières dans la solidité des mécanismes de fonctionnement de l'Union Monétaire.

20 octobre 2003

L'examen de la conjoncture économique, monétaire et financière laissant apparaître des signes encourageants de reprise de l'activité économique dans la plupart des Etats de l'Union, une confirmation de la décélération des prix et une consolidation des réserves de change, la Banque Centrale a décidé de poursuivre l'assouplissement de ses conditions monétaires, en réduisant ses taux directeurs de 50 points de base, à compter du lundi 20 octobre 2003. Ainsi, le taux d'escompte est passé de 5,50% à 5,00% et le taux de pension de 5,00% à 4,50%.

Cette nouvelle détente de la politique monétaire a été l'expression de la confiance de l'Institut d'émission commun dans la capacité du système financier à contribuer au financement sain et à un moindre coût de la relance de l'activité économique dans les Etats membres. Elle a également accompagné la dynamique du marché financier régional qui s'est animé grâce notamment aux émissions de titres publics, organisées dans plusieurs Etats de l'Union, avec le concours de la BCEAO.

16 mars 2004

La Banque Centrale a relevé de 9,00% à 13,00%, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques du Bénin, à compter de la période de constitution commençant le 16 mars 2004. Ainsi, les coefficients des réserves

obligatoires applicables aux banques dans l'UMOA sont établis comme suit, pour compter du 16 mars 2004 :

Bénin : 13,00%Burkina : 3,00%Côte d'Ivoire : 5,00%Guinée Bissau : 3,00%

Mali: 9,00%Niger: 5,00%Sénégal: 9,00%Togo: 3,00%

Pour les établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires est demeuré inchangé à 5,00% pour l'ensemble des Etats de l'UMOA.

22 mars 2004

Au regard des évolutions favorables constatées au niveau de l'orientation de l'activité économique, de la maîtrise de l'inflation et de la consolidation des réserves de change, la Banque Centrale a décidé de poursuivre l'assouplissement de ses conditions monétaires, en réduisant ses taux directeurs de 50 points de base, à compter du lundi 22 mars 2004. Ainsi, le taux d'escompte est passé de 5,00% à 4,50% et le taux de pension de 4,50% à 4,00%.

Cette nouvelle détente de la politique monétaire, après les baisses de 150 points de base des taux directeurs en 2003, traduisait la confiance de l'Institut d'émission commun dans la capacité du système financier à soutenir la reprise économique constatée dans les Etats membres de l'Union, par un financement à un moindre coût. Elle visait également à encourager les initiatives d'investissements nécessaires à la consolidation de l'activité économique.

16 juin 2005

La Banque Centrale a relevé les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques de 13,00% à 15,00% au Bénin, de 3,00% à 7,00% au Burkina et de 5,00% à 9,00% au Niger, à compter de la période de constitution commençant le 16 juin 2005. Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques dans l'UMOA sont fixés comme suit, pour compter du 16 juin 2005 :

- Bénin : 15,00% - Burkina : 7,00% Côte d'Ivoire : 5,00%Guinée Bissau : 3,00%

Mali: 9,00%Niger: 9,00%Sénégal: 9,00%Togo: 3,00%

Pour les établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires est demeuré inchangé à 5,00% pour l'ensemble des Etats de l'UMOA.

24 goût 2006

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a relevé ses taux directeurs de 0,25 point de pourcentage à partir du 24 août 2006. A compter de cette date, le taux de pension est passé de 4,00% à 4,25% et le taux d'escompte de 4,50% à 4,75%.

Cette décision qui vise à conforter la contribution de la politique monétaire à la stabilité macroéconomique, s'inscrit dans un contexte marqué par les inquiétudes suscitées notamment par l'évolution prévisible des prix au sein des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), de nature à entraver la réalisation de l'objectif de stabilité des prix et, par conséquent, d'une croissance économique saine et durable. Le relèvement des taux directeurs de la BCEAO contribue à la maîtrise de l'inflation au sein de l'UMOA et, partant, à la sauvegarde de la compétitivité des économies des Etats membres.

1er trimestre 2007

La conduite de la politique monétaire, au cours des trois premiers mois de l'année 2007, a été marquée notamment par le retour de la Banque Centrale sur le marché monétaire, avec le lancement d'appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités.

A travers la reprise de ses opérations le 5 février 2007, la BCEAO avait pour objectif de contenir les effets d'une diminution sensible de la liquidité bancaire en fin d'année 2006 sur le loyer de l'argent. Ces opérations devaient permettre de créer les conditions d'un recyclage optimal des disponibilités sur le marché interbancaire et de préserver la cohérence de la hiérarchie des taux sur le marché des capitaux à court terme.

Au terme du premier trimestre 2007, la Banque Centrale a organisé sept appels d'offres d'injection de liquidités. Les soumissions reçues ont évolué entre 18,1 et 40,9 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont fluctué dans une fourchette de 3,975% à 5,500%.

2º trimestre 2007

Au cours du deuxième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi le lancement d'appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités. Au terme de ce trimestre, treize appels d'offres d'injection de liquidités ont été organisés. Les soumissions reçues ont évolué entre 21,3 et 47,2 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont fluctué dans une fourchette de 4,0000% à 4,3500%.

3e trimestre 2007

Durant le troisième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. L'Institut d'émission a ainsi organisé treize appels d'offres d'injection de liquidités, portant à trente-trois le nombre total de ces opérations depuis leur reprise à compter du 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 11,7 et 41,7 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont évolué dans un intervalle de 3,0000% à 4,2000%.

4e trimestre 2007

Au cours du quatrième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. Elle a ainsi organisé treize appels d'offres d'injection de liquidités, portant à quarante-six le nombre total de ces opérations depuis leur reprise le 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 29,9 et 97,8 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont fluctué dans une fourchette de 3,3000% à 5,0000%.

1er trimestre 2008

Durant le premier trimestre 2008, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. Elle a ainsi organisé treize (13) appels d'offres d'injection de liquidités, portant à cinquante-neuf le nombre total de ces opérations depuis leur reprise le 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 65,1 et 135,5 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont évolué à la baisse, en se situant dans un intervalle de 2,7500% à 4,4000% contre une plage de 3,3000% à 5,0000% le trimestre précédent.

2º trimestre 2008

Poursuivant ses interventions sur le marché monétaire au cours du deuxième trimestre 2008, la Banque Centrale a organisé treize (13) appels d'offres d'injection de liquidités, portant à soixante-douze le nombre total de ces opérations depuis leur reprise le 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 97,8 et 147,9 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont évolué dans un intervalle de 3,7500% à 4,2500%, contre une plage de 2,7500% à 4,4000% le trimestre précédent.

3º trimestre 2008

Au cours du troisième trimestre 2008, la BCEAO, tenant compte des risques pesant sur la stabilité des prix au sein de l'Union, a décidé, à compter du 16 août 2008, du relèvement d'un demi (½) point de pourcentage de son principal taux d'intervention, en l'occurrence le taux de pension, pour le porter de 4,25% à 4,75%. Le taux d'escompte a été fixé à 6,75%.

En outre, la BCEAO a poursuivi ses opérations hebdomadaires d'injection de liquidités. Le montant mis en adjudication est resté stable à 100,0 milliards entre le 30 juin 2008 et le 30 septembre 2008. Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,9720% à 4,5682% contre une plage de 3,9407% à 4,2331% le trimestre précédent.

4º trimestre 2008

Dans le contexte du quatrième trimestre 2008 marqué par le début des répercussions de la crise financière sur l'activité économique, un niveau encore élevé de l'inflation et un rythme de croissance relativement soutenu des crédits à l'économie, la Banque Centrale a maintenu inchangé son principal taux directeur. Ainsi, le taux de pension est demeuré à 4,75%, son niveau en vigueur depuis le 16 août 2008.

En outre, la Banque Centrale a poursuivi ses opérations hebdomadaires d'injection de liquidités, en portant le montant mis en adjudication de 100,0 milliards le 30 septembre 2008 à 160,0 milliards le 31 décembre 2008. La conduite de ces opérations par la Banque Centrale a contribué à satisfaire les besoins en ressources des banques et à limiter les tensions sur les taux.

1er trimestre 2009

La conduite de la politique monétaire, au cours du premier trimestre 2009, a été marquée par le renforcement du cadre opérationnel de la BCEAO sur le marché monétaire, qui s'est traduit depuis le 19 février 2009 par l'activation du guichet d'appels d'offres à un mois, en sus de celui à une semaine.

Ces actions de la BCEAO visaient à rassurer les banques sur la volonté de la Banque Centrale à couvrir leurs besoins de liquidité. Elles ont, par ailleurs, contribué à faire évoluer, en mars 2009, les taux du marché interbancaire à une semaine dans l'intervalle compris entre le taux minimum de souscription et celui de la pension. En effet, le taux interbancaire moyen à une semaine s'est inscrit à 4,71% en mars 2009 contre 4,87% en février 2009 et 6,02% en décembre 2008, se situant entre le taux minimum des appels d'offres à une semaine (3,7500%) et celui de la pension (4,7500%).

Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,8068% à 4,7490% contre une plage de 4,4986% à 4,7435% le trimestre précédent.

2e trimestre 2009

La conjoncture économique et financière de l'Union durant le deuxième trimestre 2009 a été marquée par la détérioration des perspectives de croissance et l'apparition de tensions sur les finances publiques, dans un contexte d'atténuation des pressions inflationnistes et de ralentissement de la progression de l'encours des crédits à l'économie.

Dans ce contexte, la BCEAO a procédé à une baisse de 0,50 point de pourcentage de ses taux directeurs. Ainsi, à compter du 16 juin 2009, le taux de pension a été ramené de 4,75% à 4,25% et le taux d'escompte qui sert de référence en matière de pénalité, de 6,75% à 6,25%. Cette baisse des taux directeurs de la Banque Centrale devrait ainsi donner aux banques une marge de réduction de leurs taux débiteurs.

Par ailleurs, dans le souci de renforcer le signal envoyé au marché à travers la baisse des taux directeurs et d'accroître la capacité des banques à financer l'économie, la BCEAO a revu à la baisse les coefficients de réserves obligatoires dans quatre Etats de l'Union (Bénin, Mali, Niger et Sénégal). Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques dans ces Etats sont fixés comme suit à compter du mardi 16 juin 2009 :

Bénin: 9,0% au lieu de 15,0%; Mali: 7,0% au lieu de 9,0%; Niger: 7,0% au lieu de 9,0%; Sénégal: 7,0% au lieu de 9,0%.

Les coefficients des réserves obligatoires restent inchangés au Burkina (7,0%), en Côte d'Ivoire (5,0%), en Guinée-Bissau (3,0%) et au Togo (3,0%).

Pour les établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires demeure fixé à 5,0% dans tous les Etats membres de l'Union.

La BCEAO a poursuivi ses opérations hebdomadaires et mensuelles de couverture des besoins en liquidités des banques. Ces actions ont contribué à faire replier les taux du marché interbancaire à une semaine. En effet, le taux interbancaire moyen à une semaine s'est inscrit à 4,37% en juin 2009, contre 4,63% en mai 2009 et 4,71% en mars 2009. Sur les deux dernières semaines du mois de juin qui ont suivi la décision de la Banque Centrale, le taux moyen interbancaire sur cette maturité s'est élevé à 4,14%, en dessous du nouveau taux de la pension.

Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,5653% à 3,9923%, contre une plage de 3,8068% à 4,7490% le trimestre précédent.

3º trimestre 2009

Au cours du troisième trimestre 2009, la BCEAO a maintenu inchangés ses taux directeurs en rapport avec l'évolution favorable de l'inflation. Ainsi, la BCEAO a poursuivi une politique accommodante en vue d'un soutien à la reprise de l'activité économique au sein des pays de l'Union, dans le sillage de la tendance amorcée dans les pays industrialisés. Le taux de pension et celui de l'escompte sont demeurés à 4,25% et 6,25%, niveaux en vigueur depuis le 16 juin 2009.

La BCEAO a poursuivi, par le canal de ses opérations hebdomadaires et mensuelles, la couverture des besoins en liquidités des banques. La baisse des taux directeurs et les injections régulières de liquidités ont contribué à faire replier le taux du marché interbancaire à une semaine qui s'est inscrit à 4,09% en septembre 2009, en dessous du taux de pension, contre 4,37% en juin 2009 et 4,63% en mai 2009.

Durant le troisième trimestre 2009, les montants mis en adjudication sur le guichet des enchères hebdomadaires ont été ajustés afin de couvrir l'ensemble des besoins exprimés par les établissements de crédit. Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,2662% à 3,3646%, contre une plage de 3,5653% à 3,9923% le trimestre précédent.

Par ailleurs, l'Institut d'émission a maintenu les adjudications à taux fixes et à montants illimités sur le guichet à un mois, afin de rassurer les établissements de crédit sur la disponibilité de la Banque Centrale à les accompagner dans le financement de l'économie, dans une période marquée par une atténuation des tensions inflationnistes.

La Banque Centrale a maintenu inchangés les coefficients de réserves obligatoires applicables aux établissements de crédit de l'Union durant le trimestre sous revue, au cours duquel le rythme de croissance des crédits à l'économie a poursuivi sa décélération.

L'examen de la mise en œuvre du dispositif des réserves obligatoires sur l'ensemble de la période met en évidence une situation de liquidité excédentaire pour les banques de l'Union. En effet, les réserves effectivement constituées se sont établies à 817,1 milliards pour la période prenant fin le 15 septembre 2009 pour des réserves requises de 490,5 milliards. Ainsi, les réserves libres se sont situées à 326,6 milliards contre 300,9 milliards pour la période échue le 15 juin 2009.

4º trimestre 2009

Au cours du quatrième trimestre 2009, la BCEAO a laissé inchangés ses taux directeurs en liaison avec l'évolution favorable de l'inflation. Le taux de pension et celui de l'escompte sont demeurés à leurs niveaux en vigueur depuis le 16 juin 2009, soit respectivement 4,25% et 6,25%.

La BCEAO a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire, par le canal de ses opérations hebdomadaires et mensuelles, en vue de la satisfaction des besoins en liquidités des banques.

L'ajustement à la hausse, au quatrième trimestre 2009, des montants mis en adjudication dans le cadre des opérations d'appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités de la BCEAO, a contribué à la poursuite de la détente des taux interbancaires à une semaine, qui se sont situés à 3,87% en décembre 2009, contre respectivement 4,09% et 4,37% en septembre et juin 2009. Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans une fourchette comprise entre 3,2584% et 3,3149%, contre un intervalle de 3,5653% à 3,9923% le trimestre précédent.

Par ailleurs, les adjudications au taux fixe de 3,65% et à montants illimités sur le guichet à un mois ont été régulièrement organisées, en vue d'assurer la couverture des besoins de plus longue maturité des banques, dans un contexte marqué par une atténuation des tensions inflationnistes.

CHRONOLOGIE ECONOMIQUE ET POLITIQUE DES ETATS DE L'UNION

BENIN

- 1er janvier 2010 Présentation de vœux du Président Boni YAYI aux anciens Présidents du Bénin Messieurs Nicéphore Dieudonné SOGLO, Emile Derlin ZINSOU et Mathieu KEREKOU.
- **4 janvier 2010** Présentation de vœux des membres des Institutions de la République, du Gouvernement, des corps militaires et paramilitaires et de la société civile au Président Boni YAYI.
- 6 janvier 2010 Le Président Boni YAYI visite les nouveaux locaux de l'Hôpital de la Mère et de l'Enfant. Cet hopital d'un coût de sept milliards sept cent millions de FCFA est un don du Japon au Bénin.
- **7 janvier 2010** Installation à Cotonou des membres de la brigade nationale de suivi de la commercialisation du coton-graine, au titre de la campagne 2009 2010.
- -Signature à Cotonou, entre la Chine et le Bénin, de trois conventions de financement d'un montant global de seize milliards huit cent millions de CFA. La première est une aide financière sous forme de don, d'un montant de deux milliards quatre cent millions de FCFA, la seconde est un prêt sans intérêt d'un milliard deux cent millions de FCFA et la troisième, un prêt préférentiel de treize milliards deux cent millions de CFA relatif au projet de construction de la tour administrative de Cotonou.
- **7-11 janvier 2010** Organisation à Cotonou, Ouidah, Porto-Novo et Parakou de la huitième édition du Festival International de Film de Ouidah, « Quintessence 2010 ».
- **8 janvier 2010** Présentation de vœux au Président Boni YAYI par les femmes des Départements du Mono et du Couffo bénéficiaires de microcrédit aux plus pauvres .
- 12 janvier 2010 Signature à Porto-Novo d'un accord de prêt, entre la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et le Bénin, d'un montant de quatre milliards de FCFA, relatif au financement partiel du projet

- de pavage des rues et d'assainissement dans cette ville.
- 14 janvier 2010 Organisation à Cotonou, par le Ministère chargé des Relations avec les Institutions, d'un atelier de renforcement des capacités des professionnels des médias sur la vulgarisation des textes régissant le processus du Recensement Electoral National Approfondi (RENA) et la Liste Electorale Permanente Informatisée (LEPI).
- **14-16 janvier 2010** Tenue à Cotonou de la deuxième édition des *« Journées qualité »* du coton africain, organisée par l'Association Cotonnière Africaine.
- 15 janvier 2010 Lancement à Ouèdo, dans la commune d'Abomey-Calavi, des travaux de réalisation de la phase II du projet « *Bois de feu »*, financé par le Fonds Africain de Développement.
- **16 janvier 2010** Don des Etats-Unis d'Amérique de deux vedettes rapides à l'Etat-Major des Forces Navales du Bénin.
- **18-19 janvier 2010** Tenue à Cotonou d'un atelier de formation, organisé par le Front des organisations de la société civile pour la réalisation de la Liste Electorale Permanente Informatisée (LEPI), sur le thème : « Quelles stratégies adopter pour mieux observer le processus de la mise en œuvre de la LEPI? ».
- 19 janvier 2010 Le Conseil des Ministres décrète trois jours de deuil national à compter du 21 janvier 2010, en signe de compassion au peuple Haïtien, frappé par un séisme le 12 janvier 2010.
- Le Gouvernement du Bénin fait un don d'un montant de cent millions FCFA aux sinistrés d'Haïti.
- Le Conseil des Ministres adopte le projet de décret portant approbation de la Convention cadre de partenariat public/privé et d'investissement du projet « Epine dorsale de Développement Intégré de l'Economie Béninoise ».

- Le Conseil des Ministres adopte le projet de décret portant nomination des membres de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et approuve la convention de concession de gestion et d'exploitation des chemins de fer et des transports.
- 20 janvier 2010 Le Conseil des Ministres adopte le projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Laboratoire Central de Contrôle de la Sécurité Sanitaire des Aliments.
- 22 janvier 2010 Organisation par le projet de renforcement des Capacités en Analyses des Politiques de Développement (CAPOD) d'un atelier de dissémination d'une étude intitulée : « Le secteur informel en Afrique de l'Ouest : étude de cas du Bénin, du Burkina-Faso et du Sénégal ».
- 26 janvier 2010 Organisation à Cotonou, par le Groupe des Experts « *Task Force »*, d'une réunion internationale, en vue de la création d'un centre germano-africain de recherche sur les changements climatiques.
- **26-27 janvier 2010** Visite de travail au Bénin de Madame Carla BRUNI SARKOZY, Première Dame de la France et Ambassadrice du Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, le Paludisme et la Tuberculose et de Madame Mélinda GATES, co-Présidente de la Fondation GATES.
- **2 février 2010** Présentation de vœux du nouvel an du Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), Monsieur Abdoulaye BIO TCHANE au Président Boni YAYI.
- **3 février 2010** Rencontre du Président Boni YAYI avec les membres de l'inter-syndicat des enseignants du Supérieur.
- Le Conseil des Ministres adopte le projet de décret portant convocation, pour le dimanche 7 février 2010, du corps électoral pour l'élection des conseillers communaux, de village ou de quartier dans certaines localités des Départements de l'Atlantique, du Couffo, du Mono de l'Ouémé et du Zou.
- **3-5 février 2010** Organisation à Cotonou d'un atelier régional de formation de la Fédération des Femmes Entrepreneures et Femmes d'Affaire de la Communauté Economique des

- Etats de l'Afrique de l'Ouest (FEFA / CEDEAO) sur le thème : « Rôle de la femme entrepreneure dans l'économie régionale ».
- 4 février 2010 Inauguration par la Directrice de Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances et le Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Bénin, des locaux aménagés pour l'archivage des comptes de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême.
- 8 février 2010 Organisation à Parakou d'un atelier de formation et de sensibilisation des femmes salariées sur les normes internationales et les textes nationaux se rapportant à la discrimination dans l'emploi.
- **9-11 février 2010** Lancement officiel de la vulgarisation du code des valeurs et d'éthique de la fonction publique.
- 10 février 2010 Organisation à Cotonou d'un atelier de formation au profit du personnel du Haut Commissariat à la Gouvernance Concertée (HCGC) sur le thème : « Le dialogue social et les techniques de négociation collective ».
- Le Conseil des Ministres adopte le projet de décret portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé.
- Le Conseil des Ministres adopte le projet de décret portant convocation, le 24 mars 2010, du corps électoral pour le renouvellement des organes élus du réseau de la Chambre d'Agriculture du Bénin.
- 11 février 2010 Le Président Boni YAYI effectue une visite inopinée dans certains Services de l'administration publique dépendants du Ministère en charge de l'Economie Maritime et des Réformes Portuaires et du Ministère chargé des Travaux Publics et des Transports.
- Signature à Cotonou entre le Bénin et la France, d'une convention d'un montant de cinq milliards neuf cent millions de FCFA, relative au renforcement du secteur éducatif national.
- Visite au Bénin de Madame Anne-Marie IDRAC, Secrétaire d'Etat français chargée du Commerce Extérieur.
- Organisation à Cotonou de la trentedeuxième session ordinaire du Conseil

- d'Administration du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE).
- 11-12 février 2010 Tenue à Cotonou de la première session ordinaire de la Commission Nationale permanente de concertation et de négociation Gouvernement/Centrales et Confédérations syndicales, en vue de l'examen et de l'adoption de son règlement intérieur.
- 15 février 2010 Le Président Boni YAYI lance à Porto-Novo les travaux d'aménagement et de bitumage des voies dans le cadre des préparatifs du cinquantième anniversaire de l'accession du Bénin à la souveraineté internationale.
- 15-18 février 2010 Tenue à Cotonou d'un séminaire national organisé par la Coordination nationale de la Fédération Internationale des Ouvriers de Transport sur le thème : « Concevoir et organiser des campagnes en faveur des conditions minimales au profit des travailleurs du secteur routier ».
- 16-17 février 2010 Tenue à Cotonou d'une réunion des experts, en prélude à la conférence des Ministres de la CEDEAO sur l'évaluation de la mise en œuvre de l'approche programmatique du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).
- 17 février 2010 Les membres de la Commission Politique de Supervision de la Liste Electorale Permanente Informatisée (CPS-LEPI) destituent le Président de la Mission Indépendante de Recensement Electoral National Approfondi (MIRENA).
- 18 février 2010 Tenue à Glo-Djigbé, dans la commune d'Abomey-Calavi (Département de l'Atlantique), d'une rencontre des préfets de tous les Départements du Bénin pour examiner les problèmes spécifiques auxquels sont confrontées leurs administrations, ainsi que le dispositif institutionnel de pilotage et d'encadrement de la décentralisation.
- 17-19 février 2010 Organisation à Cotonou par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) d'un atelier en faveur des journalistes sur le thème : « Renforcement des capacités des journalistes pour une presse orientée vers le développement ».
- 18 février 2010 Message du Président Boni YAYI à la Nation, à l'occasion du vingtième anniversaire de la Conférence des Forces Vives

- de la Nation, qui s'est déroulée du 19 au 28 février 1990 à Cotonou.
- 19 février 2010 Cérémonie d'installation des membres de la Commission spéciale chargée de réfléchir sur les liens de coopération entre la France et les anciennes colonies françaises, à l'occasion du cinquantenaire de leur accession à la souveraineté internationale.
- 22 février 2010 Tenue à Cotonou d'un atelier national d'information sur le lancement du processus de réforme du Système des Nations Unies au Bénin.
- **22-24 février 2010** Organisation à Cotonou d'un atelier régional de l'espace Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) sur l'analyse des risques sanitaires des aliments.
- 22-26 février 2010 Tenue à Lokossa (Département du Mono) d'un atelier de formation, organisé par la Commission Nationale de Régulation des Marchés Publics (CNRMP), au profit des secrétaires généraux des Ministères, sur le nouveau dispositif réglementant les marchés publics au Bénin.
- 22 février-5 mars 2010 Visite de travail au Bénin a'une mission de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans le cadre de la réalisation de la Liste Electorale Permanente Informatisée (LEPI).
- 24-25 février 2010 Tenue à Cotonou d'un forum parlementaire régional, organisé par le Bureau régional de la Fondation Friedrich Ebert Stiftung et l'Assemblée Nationale, sur le thème « Analyse des enjeux et défis du Programme de l'Accord de Partenariat Economique pour le Développement (PAPED) à la lumière des scénarios de l'Accord de Partenariat Economique (APE) ».
- **25 février 2010** Organisation à Porto-Novo de la rentrée judiciaire 2009-2010 de la Cour suprême sur le thème : « La justice et le droit à l'information ».
- 26-28 février 2010 Tenue à Cotonou d'un colloque national dans le cadre des manifestations commémorant le vingtième anniversaire de la Conférence des Forces Vives de la Nation sur le thème « Etat de la démocratie béninoise, 20 ans après la Conférence des Forces Vives de la Nation ».
- 1er mars 2010 Lancement à Cotonou du projet dénommé « Protection de la communauté

- urbaine de Cotonou face aux changements climatiques ».
- 1 er-3 mars 2010 Organisation à Cotonou de la première rencontre africaine des chercheurs et acteurs en approche écosystème et santé humaine sur le thème « Changement climatique, environnement et santé humaine : la mobilisation des institutions de formation et de recherche œuvrant en approche écosanté ».
- **3-5 mars 2010** Tenue à Cotonou d'un atelier régional organisé par la plateforme des Organisations de la Société Civile de l'Afrique de l'Ouest sur le thème de « La participation des Organisations de la Société Civile au processus a'élaboration du programme communautaire de développement ».
- 8-10 mars 2010 Tenue à Cotonou d'un séminaire national, organisé par l'ONG Afrique Sociale Performance, en partenariat avec le Bureau International du Travail (BIT) et l'Union des Professionnels des Médias du Bénin, avec pour thème « Le renforcement des capacités des médias en matière des droits fondamentaux au travail et des relations professionnelles au Bénin ».
- 9 mars 2010 Rencontre du Président Boni YAYI avec la classe politique béninoise, les membres de la Société Civile et les responsables des structures chargées de la réalisation de la Liste Electorale Permanente Informatisée.
- 10 mars 2010 Rencontre du Président Boni YAYI avec le front d'action des trois ordres de l'enseignement.
- 11 mars 2010 Installation par le Président Boni YAYI des membres de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).
- 11-12 mars 2010 Organisation à Cotonou du deuxième forum national sur la gouvernance environnementale.
- 11 mars 2010 Le Conseil des Ministres adopte le projet de décret portant conditions de déroulement de la campagne de commercialisation 2009-2010 des noix d'acajou.
- 12 mars 2010 Signature à Cotonou, entre l'Union Européenne et le Bénin, de deux conventions de financement d'un montant global de 19 milliards de FCFA, relatives au projet d'appui à la réforme de la justice et au projet d'appui au secteur des transports.

- 16 mars 2010 Signature à Cotonou, entre le Bénin et le Japon, de deux accords d'un montant global de 6 milliards de FCFA relatifs à l'aide alimentaire et au programme de renforcement des capacités du Bénin face aux conséquences du changement climatique.
- 17-19 mars 2010 Organisation à Cotonou par la Commission de l'UEMOA, en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche du Bénin, d'un atelier national d'information et de sensibilisation sur les grandes réformes dans les domaines du médicament vétérinaire et de la sécurité sanitaire dans les Etats membres de l'Union.
- 21 mars 2010 Lancement à Abomey (Département du Zou) par le Président Boni YAYI des travaux de pavage et d'assainissement des rues de la cité.
- 24 mars 2010 Le Président Boni YAYI a reçu en audience une délégation du Fonds Monétaire International (FMI), conduite par Monsieur Joannes MONGARDINI.
- **24-25 mars 2010** Tenue à Cotonou d'un colloque régional sur « *20 ans de démocratie au Bénin »*.
- 25 mars 2010 Signature à Cotonou d'une convention de cession des actions de l'Etat béninois à la Société SCB Lafarge pour un montant de 20 milliards de FCFA.
- 29 mars 2010 Signature à Cotonou, entre le Bénin et la société Microsoft, représentée par son Directeur Afrique, Dr Cheick Modibo DIARRA, d'un protocole d'accord dans le cadre du programme national de gouvernance électronique au Bénin.

COTE D'IVOIRE

- **12 janvier 2010** Le Président de la République Gabonaise S.E. M. Ali BONGO effectue une visite d'amitié et de travail en Côte d'Ivoire.
- 13 janvier 2010 Le Comité de Gestion de la Filière Café-Cacao (CGFCC) a procédé au lancement d'un programme d'entretien des routes de desserte agricole dans les zones de production de café et de cacao à Aboisso. Ce programme dont le coût global de est estimé à 7,4 milliards de FCFA a été financé par les ressources du Fonds d'Investissement Rural.

- 15 janvier 2010 Une délégation d'experts chinois en matière de lutte contre la pauvreté et de programme de développement en faveur des milieux fragiles a eu une séance de travail, au Palais de la Présidentiel, avec l'équipe technique du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).
- **8 janvier 2010** Tenue à Abidjan d'un séminaire sur l'harmonisation des procédures de certification des produits de la Zone UEMOA.
- **20 janvier 2010** Lancement, à Bouaké, des opérations de recrutement des soldats issus des Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN) pour la nouvelle armée ivoirienne.
- Rencontre à Abidjan entre la délégation de l'Opération des Nations-Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), conduite par le Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général des Nations-Unies pour la Côte d'Ivoire, Monsieur Abou MOUSSA, et les membres du Conseil Constitutionnel.
- Lancement officiel du programme d'assainissement du Projet d'Urgence des Infrastructures Urbaines (PUIUR) par le Chef de l'État S.E. M. Laurent GBAGBO.
- **22 janvier 2010** Le Premier Ministre, M. Guillaume SORO, a reçu en audience M. Fang YUNANMING, Président Directeur Général de la firme chinoise COVEC.
- **26 janvier 2010** Le Fonds Saoudien de Développement a accordé un prêt additionnel de 3,8 milliards de FCFA à un taux concessionnel à la Côte d'Ivoire, en vue de financer la poursuite de la construction du tronçon Taabo-Toumodi de l'autoroute du Nord.
- 27 janvier 2010 Le Premier Ministre, M. Guilaume SORO, a reçu en audience la Présidente de la Fédération du Commerce du Cacao Français, Madame Filipa SECRETAIN. Leur entretien a porté sur le développement des structures de la filière café-cacao en Côte d'Ivoire.
- 28 janvier 2010 Le Conseil de Sécurité des Nations-Unies a adopté, à l'unanimité des 15 membres, une nouvelle résolution sur la Côte d'Ivoire. Le Conseil a aussi décidé de proroger jusqu'au 31 mai 2010 le mandat de l'ONUCI, afin d'aider à l'organisation des élections.

- **30 janvier 2010** Visite en Côte d'Ivoire du Président de la Banque Mondiale, Monsieur Robert B. ZOELLICK.
- **9 février 2010** Tenue à Abidjan d'un atelier de lancement du projet dénommé « *Projet d'appui au programme de reconstruction des infrastructures en zones Centre/Nord-Ouest ».*
- 12 février 2010 Dans une déclaration radiotélévisée, le Président de la République, S.E. M. Laurent GBAGBO, a annoncé la dissolution de la Commission Electorale Indépendante (CEI) et du Gouvernement. Il a reconduit le Premier Ministre, M. Guillaume SORO, dans ses fonctions et l'a chargé de former un nouveau Gouvernement et de proposer une nouvelle configuration de la CEI.
- 17 février 2010 Le Président Laurent GBAGBO a reçu en audience son homologue capverdien, S.E. M. Pedro PIRES, à Yamoussoukro. Leur entretien a porté notamment sur l'intégration sous-régionale et les échanges commerciaux entre les deux pays.
- 26 février 2010 Tenue du premier Conseil des Ministres du nouveau Gouvernement sous la présidence du Président de la République, S.E. M. Laurent GBAGBO.
- 13 mars 2010 Dans son allocution à la Nation, relative à la crise de l'électricité, le Chef de l'Etat a révélé les mesures prises par le Gouvernement pour mettre fin aux coupures d'électricité.
- 16 mars 2010 Signature à Abidjan d'un accord de coopération entre la Côte d'Ivoire et le Japon portant sur un allègement d'environ 59,7 milliards de FCFA de la dette publique ivoirienne à l'égard de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).
- **4-18 mars 2010** Séjour à Abidjan d'une mission d'évaluation du Fonds Monétaire Internationnal (FMI), conduite par le Chef d'équipe pour la Côte d'Ivoire, Madame Doris ROSS.
- 19 mars 2010 Tenue à Abidjan d'une conférence, organisée par la Confédération des Grandes Entreprises, la Chambre de Commerce Européenne en Côte d'Ivoire et la Chambre de Commerce Suisse, avec pour thème : « Lutte contre la fraude et réduction du poids de l'impôt sur l'économie ivoirienne ».

NIGER

- **8 janvier 2010** Examen et adoption par l'Assemblée Nationale de la loi communautaire portant réglementation des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD).
- 11 janvier 2010 Le Président de la République, S.E. M. Mamadou TANDJA a reçu en audience le Médiateur de la CEDEAO pour le dialogue inter-nigérien, le Général Abdoul Salami ABUBAKAR, ancien Président du Nigeria.
- Le Premier Ministre, S.E. M. Ali Badjo GAMATIE, a rencontré les opérateurs du secteur privé pour définir les modalités pratiques du concours des meilleurs projets de création d'entreprises, proposés par des jeunes diplômés nigériens, âgés de 25 à 35 ans, au niveau national et régional.
- 12 janvier 2010 Examen et adoption par l'Assemblée Nationale du projet de loi relatif à la lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment des capitaux dans les Etats membres de l'UEMOA.
- L'Assemblée Nationale adopte le projet de loi donnant habilitation au Président de la République à prendre des ordonnances pendant la période comprise entre deux sessions de l'Assemblée Nationale. Cette habilitation est limitée à la ratification de conventions et accords de prêts à la République du Niger par des partenaires économiques et financiers.
- 26 janvier 2010 Le Président de la Commission de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), M. Soumaila CISSE, a été reçu en audience par le Président de la République, S.E. M. Mamadou TANDJA. Leur entretien a porté sur l'état d'avancement des dossiers gérés par la Commission.
- 27 janvier 2010 Le Président de la République, S.E. M. Mamadou TANDJA, a reçu en audience le Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), M. Philippe-Henri DACOURY-TABLEY, séjournant au Niger dans le cadre de la visite des Agences Auxiliaires de la BCEAO de Zinder et de Maradi.
- 28 janvier 2010 Tenue à Niamey du premier forum des agents des douanes de l'espace

- UEMOA. Organisé à l'initiative du Syndicat national des agents des douanes du Niger (SNAD), ce forum a été placé sous le haut patronage du Président de la Commission de l'UEMOA, M. Soumaïla CISSE. Les débats ont porté sur le thème « Libre circulation des biens et des personnes : quels rôles et responsabilités pour les agents des douanes ».
- 4 février 2010 Reprise des pourparlers entrant dans le cadre de la poursuite du dialogue internigérien, sous les bons offices du Médiateur de la CEDEAO, le Général Abdulsalami Abubakar, ancien Président de la République Fédérale du Nigeria.
- 8 février 2010 Inauguration d'un laboratoire de production d'azote liquide et d'insémination artificielle à la Faculté d'Agronomie de l'Université Abdou Moumouni de Niamey.
- Visite de travail, à Niamey, du Ministre italien de l'intérieur M. Roberto MARONI, en vue de jeter les bases juridiques d'une coopération sécuritaire entre le Niger et l'Italie.
- 18 février 2010 Coup d'Etat perpétré au Niger par les Forces de Défense et de Sécurité. Le Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie (CSRD), créé à la suite de cet évènement, décide de suspendre la constitution de la 6° République et de dissoudre toutes les Institutions qui en sont issues.
- 19 février 2010 Une délégation composée du Médiateur de la CEDEAO, le Général Abdul Salami ABUBACAR, du Président de la Commission de la CEDEAO, M. Mohamed Ibn CHAMBAS, et du Ministre d'Etat sénégalais des Affaires Etrangères, M. Madické NIANG, a été reçue par le Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie (CSRD), le Chef d'escadron Salou DJIBO.
- 20 février 2010 Le Secrétaire Général de la Communauté des Etats sahélo-sahariens (CENSAD), M. Mohamed El MADANI AL AZARI a été dépêché à Niamey par le Guide libyen, Mouammar El Kadhafi, pour s'enquérir de la situation au Niger, suite aux événements du 18 février 2010.
- **23 février 2010** Le Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, le Chef d'Escadron Salou Djibo,

signe le décret portant nomination de M. Mahamadou DANDA au poste de Premier Ministre de la République du Niger.

24 février 2010 - Le Président du CSRD, Chef de l'Etat, le Chef d'escadron Salou DJIBO. a reçu en audience le Président de la Commission de l'UEMOA, M. Soumaila Cissé, venu rendre compte de la récente Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenue à Bamako.

1er mars 2010 - Le Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, le Chef d'Escadron Salou DJIBO, Chef de l'Etat, a signé le décret portant composition du Gouvernement de transition.

10 mars 2010 - Réunion de la Commission mixte de concertation Etat-donateurs, présidée par le Premier Ministre, M. Mahamadou DANDA. L'ordre du jour portait sur la crise alimentaire au Niger. 13 mars 2010 - Le Président du CSRD, le Chef d'escadron Salou DJIBO, a reçu en audience les représentants de tous les partis politiques reconnus au Niger. La rencontre visait à mener une réflexion approfondie, en vue de la mise en place d'un Conseil Consultatif qui sera chargé de proposer des voies vers le retour à un ordre constitutionnel normal au Niger.

17 mars 2010 - Cérémonie d'ouverture de l'atelier de présentation des résultats de l'inventaire des systèmes financiers décentralisés et de validation du plan d'actions pour le redressement du secteur de la microfinance.

22 mars 2010 - Le Président du CSRD, le Chef d'escadron Salou DJIBO, a reçu en audience le Pr Albert TEVOEDJRE, Envoyé Spécial de l'Union Africaine, chargé d'accompagner les nouvelles autorités du Niger dans la prise des décisions devant mener le pays vers des institutions démocratiquement élues.

LISTE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS DE LA BCEAO

Périodiques

- 1 Rapport annuel de la BCEAO de 1956 à 2008 (annuel)
- 2 Notes d'Information et Statistiques de 1956 à 2004
 - Statistiques monétaires (mensuel)
 - Statistiques économiques (trimestriel)
 - Etudes et recherche (trimestriel)
 - Informations générales (trimestriel)
- 3 Bulletin mensuel de conjoncture d'octobre 2005 à janvier 2010
- 4 Bulletin mensuel de statistiques monétaires et financières de janvier 2005 à février 2010
- 5 Note trimestrielle d'information de mars 2005 à mars 2010
- 6 Annuaire statistique 2004, 2005, 2006, 2007
- 7 Annuaire des banques et établissements financiers de 1967 à 2008
- 8 Bilans et comptes de résultats des banques et établissements financiers (annuel)
 - Bilans des banques et établissements financiers de 1967 à 2003
 - Bilans et comptes de résultats des banques et établissements financiers 2004 à 2007
- 9 Recueil des textes légaux et réglementaires 2003
- 10 Monographies des Systèmes Financiers Décentralisés (annuel) de 1993 à 2006
- 11 Perspectives économiques des Etats de l'UEMOA (2006, 2007)
- 12 Revue de la stabilité financière dans l'UEMOA (2006, 2008)
- 13 Revue Economique et Monétaire (de juin 2007 à juin 2009)

Ouvrages

- 14 Plan Comptable Bancaire de l'UMOA (4 volumes) Dakar, Edition BCEAO, août 1994
 - Recueil des instructions relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des opérations bancaires
 - Volume I: Cadre réglementaire général
 - Volume II : Documents de synthèse
 - Volume III : Transmission des documents de synthèse
- 15 Histoire de l'UMOA (3 tomes en français et en anglais) Paris, Edition Georges Israël, ianvier 2000
- 16 Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) (4 tomes)
 - Plan comptable général des entreprises Paris, Edition Foucher, décembre 1996
 - Guide d'application Paris, Edition Foucher, octobre 1997
 - Système minimal de trésorerie Paris, Edition Foucher, octobre 1997
 - Tableaux de passage Paris, Edition Foucher, octobre 1997
- 17 Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA)
 - Liste intégrale des comptes et états financiers Dakar, Edition BCEAO, 2005
- 18 Méthodologie d'Analyse Financière Dakar, Edition BCEAO, 2004

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE DE LA BCEAO Juin 2010



MPRIMERIE BCEAO